

Les renseignements français visaient à déstabiliser l'Algérie
Un complot déjoué par les services de la Sûreté nationale

P03

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7055 - MERCREDI 11 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Algérie-Afrique du Sud
**Traduire les relations
privilégiées en partenariat
économique solide**

P04

Une nouvelle carte est en train
de se dessiner au Moyen-Orient

«L'énergie au cœur de tous les conflits»



Lire en page 03

P07

ORAN

Occupants de locaux commerciaux d'immeubles menaçant ruine
Dernières retouches pour dégager un consensus

Faute d'une vision futuriste

Des communes qui se cherchent toujours

Pour atténuer les effets du changement climatique
**L'importance du partenariat scientifique
dans la planification urbaine soulignée**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Président de la Cour constitutionnelle - Ambassadeur de Belgique Les moyens de renforcer les relations entre les deux pays au menu



Le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur du Royaume de Belgique en Algérie, M. Jean Jacques Quairiat, qui lui rendait une visite de courtoisie, lors de laquelle les deux parties ont évoqué l'état et les perspectives des relations entre les deux pays, ainsi que les moyens de les renforcer, indique un communiqué de cette institution. A cette occasion, M. Belhadj a passé en revue "les réformes constitutionnelles que connaît notre pays sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'édification d'une Algérie nouvelle répondant aux aspirations du peuple algérien et aux exigences de la démocratie et de l'Etat de droit", précise le communiqué. Dans ce cadre, il a présenté à l'ambassadeur "un exposé exhaustif sur la Cour constitutionnelle et les larges pré-

rogatives qui lui sont conférées par la révision constitutionnelle de 2020, ainsi que sur le rôle important dont elle est investie". Le président de la Cour constitutionnelle a, par ailleurs, évoqué avec l'ambassadeur du Royaume de Belgique "l'état et les perspectives des relations bilatérales, ainsi que les moyens de les renforcer, notamment en matière de justice constitutionnelle". Les deux parties se sont félicitées de "la profondeur de ces relations privilégiées et constantes dans tous les domaines", selon la même source. Au terme de la rencontre, les deux parties ont réaffirmé "leur volonté d'œuvrer à l'intensification des efforts pour poursuivre le renforcement des relations de coopération et l'échange de connaissances et d'expertises entre les deux pays dans différents domaines, notamment en matière de justice constitutionnelle", conclut le communiqué.

SAFEM à Niamey

Le stand Algérie attire une attention particulière



L'artisanat algérien présent au Salon International de l'Artisanat pour la Femme (SAFEM), qui se tient jusqu'au 15 décembre à Niamey (Niger), attire une attention particulière chez les visiteurs, a indiqué un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. La participation algérienne au SAFEM (Niamey, 6-15 décembre) qui se fait à travers la Chambre de l'Artisanat et des Métiers de Mostaganem avec cinq artisans issus de différentes wilayas du pays, s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre du programme de coopération

algéro-nigérien dans ce domaine", précise le ministère. Au stand Algérie, la ministre de l'Artisanat et du Tourisme du Niger, accompagnée de l'ambassadeur algérien à Niamey, a reçu des explications détaillées sur les produits artisanaux exposés, dont des vêtements traditionnels, des objets en cuivre, des bijoux et des tissus traditionnels, de la céramique artistique, des huiles naturelles, des produits locaux dérivés de la datte, reflétant "la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien", selon la même source.

Décès de l'artiste Abdelkader El Khaldi Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, lundi, ses sincères condoléances à la famille de l'icône de la chanson bédouine, Abdelkader El Khaldi, qui s'est éteint aujourd'hui à l'âge de 67 ans. "Suite au décès de l'illustre artiste Abdelkader El Khaldi, une des icônes de la chanson bédouine, au riche parcours artistique authentique, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à toute la famille artistique, suite à cette affliction, priant Dieu le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, et de prêter patience et réconfort à ses proches + A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons+", a écrit le président dans son message.

Abdelkrim Benmbarek, SG du FLN

Soutenir le processus d'édification de l'Algérie victorieuse

Le secrétaire général du parti Front de libération nationale (FLN), M. Abdelkrim Benmbarek, a appelé, lundi à Alger, à la nécessité de former "un front national fort et fédérateur" en vue d'assurer la stabilité de l'Algérie et de soutenir le processus d'édification de l'Algérie victorieuse. Dans son allocution lors d'une journée d'étude intitulée "11 décembre... fidélité au serment et victoire de la cause nationale", organisée par le parti pour commémorer les manifestations du 11 décembre 1960, M. Benmbarek a indiqué que la détermination de l'Algérie à protéger sa souveraineté nationale et à préserver sa sécurité natio-

nale, ainsi que ses positions honorables dans la défense des causes justes, notamment les causes palestinienne et sahraouie, "dérangent certains, qui essaient de cibler notre pays par des tentatives désespérées". Il a mis l'accent sur "la nécessité de former un front national fort et fédérateur pour assurer la stabilité de l'Algérie et sa résilience face à toutes les manœuvres", ajoutant que ce front est à même de constituer "un appui à l'Etat dans la poursuite de l'édification de l'Algérie victorieuse et à l'Armée nationale populaire et aux corps de sécurité pour protéger le pays contre toute tentative de déstabilisation".

Le CSJ honore les jeunes bénévoles de l'année 2024



Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a organisé, lundi à Alger, une rencontre nationale sous le thème "Jeunesse algérienne: don et fierté d'appartenance" en l'honneur des jeunes bénévoles ayant participé à différentes opérations à caractère caritatif organisées au cours de l'année 2024. La rencontre, coïncidant avec la Journée mondiale du bénévolat célébrée le 5 décembre de chaque année, s'inscrit dans le cadre du programme annuel du CSJ visant à encourager l'esprit de citoyenneté et du bénévolat. Le ministre de la Jeunesse chargé du CSJ, Mustapha Hidaoui a, à cette

occasion, affirmé que cette rencontre avait pour objectif d'évaluer les initiatives lancées par le CSJ au cours de l'année, comme "Bravo Jeunesse", le "Forum de la jeunesse africaine" tenu à Oran en novembre dernier, et le "Camps national des bénévoles" qui a vu la participation de plus de 1500 jeunes bénévoles. Le CSJ, précise M. Hidaoui, a veillé, à travers ces initiatives, "à promouvoir les valeurs du bénévolat parmi les jeunes, notamment à travers les différentes activités organisées par la Commission citoyenneté, bénévolat, mouvement associatif et participation des jeunes à la vie publique relevant du Conseil".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Une nouvelle carte est en train de se dessiner au Moyen-Orient

«L'énergie au cœur de tous les conflits»

Par B.Habib

Géopolitique de guerre, énergie, conflits et contrôle des ressources de pays dominés militairement... autant de facteurs qui favorisent et définissent le temps de paix ou de guerre dans le monde. On consent à admettre que l'énergie est de tout temps au cœur des défis et des enjeux mondiaux. C'est la nouvelle arme, à l'origine de tous les conflits, sont unanimes à dire des experts en géopolitique. Lorsque le Monde bascule vers un amenuisement de ressources énergétiques, il est très vite à la quête de conflits afin de s'approprier routes et voies maritimes, richesses minières dont le pétrole, le gaz et l'or afin de s'assurer son économie et faire marcher son industrie militaire en manque d'exploitation. Comment engranger de tels dividendes? La guerre d'Israël contre Ghaza d'une superficie de 360 km², n'est qu'un prélude à l'appropriation de la mer de la bande vers la Mer Rouge ou la Méditerranée. C'est une côte qui borde l'Egypte au sud-ouest et Israël au nord-est et qui peut, par conséquent, servir de «fenêtre» supplémentaire pour l'entité sioniste sur la mer pour le trafic maritime et le transit de ses troupes militaires. La Syrie qui est elle aussi une alternative pour l'Etat hébreu afin d'empêcher l'incursion à nouveau du régime de Hezbollah, est dans le collimateur du projet sioniste d'extension au Moyen Orient ; la preuve est qu'aussitôt la chute du régime d'Al Assad, après 12 ans de conflit et de guerre civile, alimentée par des parties étrangères, Israël a annoncé sa légitimité sur le Golan, territoire qu'elle occupait depuis la guerre de 1967 puis récupéré par la Syrie. Les experts considèrent que c'est la carte énergétique mon-

diale qui est en train de se dessiner en raison des conflits au Moyen-Orient. Tout compte fait, pour l'expert en énergie et enseignant en stratégie, Mourad Preure, les récents événements en Syrie et la situation globale dans la région ne sont autres qu'une lutte pour «prendre le contrôle sur les sources énergétiques et les routes maritimes». «Ce qui se passe en ce moment en Syrie, en particulier, et au Moyen-Orient, d'une manière générale, est un conflit pour le contrôle des sources énergétiques et des routes maritimes», indique M. Preure, à l'occasion de son passage, ce mardi, dans l'émission «L'invité du Jour» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Après la Syrie, le Liban et Ghaza, à qui sera le tour? Pour le moment, les pays du Golfe qui sont en abondance énergétique, ne représentent pas un danger pour l'Occident ni pour Israël d'ailleurs. Deux raisons: la première est que certains de ces pays ont normalisé avec l'Etat hébreu en contrepartie de dividendes économiques. La seconde est que des pays du Golfe offrent une solution énergétique à l'Occident.

Le noyau du prochain conflit énergétique se trouverait, ce faisant, en Iran ou en Irak, selon des experts qui avertissent sur le danger qui guette plus l'Iran. Selon l'expert Mourad Preure, la situation va impacter plusieurs pays dans la région dont l'Iran. «Incontestablement, il va y avoir des effets secondaires sur l'Irak. L'Iran sera également impacté, directement et indirectement car, avec la Russie, il avait la main sur l'équilibre géopolitique et géostratégique dans la région», prévient M. Preure, avant de poursuivre: «Aujourd'hui, l'Iran se retrouve affaibli et l'équilibre moyen-oriental prend une autre dimension car la chute d'un ordre est toujours suivie par le désor-

dre, le chaos». Concernant la répercussion de cette situation sur les marchés pétroliers, l'intervenant précise que ces derniers ne connaissent pas de réels bouleversements, en raison du surapprovisionnement des marchés, mais cela ne va pas durer. «Pour le moment, il n'y a pas de crainte de rupture d'approvisionnement. De ce fait, le cours du pétrole est marqué par une légère hausse, toutefois, cette situation risque de ne pas perdurer et de se développer d'une manière inconnue, car aucun expert au monde ne peut prédire comment la situation va évoluer en Syrie et les répercussions qu'elle aura sur les marchés», affirme M. Preure. Interrogé sur la transition énergétique et son impact sur le futur des conflits, l'invité de la Chaîne 3 a estimé que cette transition qui est en train de se faire au pas de course, est une illusion. Pire encore, ce changement et cette allure s'avèrent désastreux pour bon nombre de secteurs dont celui de l'industrie automobile. M. Preure poursuit et étaye son argumentaire, en citant comme exemple l'industrie automobile allemande où des marques telles que Volkswagen sont forcées de fermer des usines ou encore l'action du groupe automobile multinational franco-italo-américain «Stellantis» qui a perdu 50% de sa valeur en une année. Pour le consultant international en questions énergétiques, ce n'est pas demain la veille que les énergies vertes vont remplacer les hydrocarbures. «Le pétrole et le gaz représenteront 50% de la consommation mondiale de l'énergie en 2050 et continueront à être source de conflit», a-t-il jugé, avant de conclure: «La Chine est le premier importateur mondial de pétrole et de gaz. Si on souhaite étrangler la Chaîne, on étrangle le Moyen-Orient».

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Ghaza dans l'ombre de la Syrie

Au fait, la multitude de problèmes de l'Orient arabe, réputé dans les médias occidentaux sous le nom de Moyen Orient, est un seul et unique problème. Cette situation se manifeste sous différents aspects, selon la géographie configurée sur les plans des accords secrets de Sykes-Picot. Le problème de Ghaza fait partie du conflit palestinien. Ce dernier fait partie du problème du Moyen Orient englobant tous les autres conflits de cette région du globe, malheureusement maudite et convoitée à cause de ses énormes richesses, en pétrole et en gaz naturel. Ce qui se passe en Irak ou en Syrie, ou même en Egypte, est très lié à ce qui se passe à Ghaza. Comme l'on peut dire: «Ghaza à l'ombre de la Syrie», l'on peut également, dire: «La Syrie à l'ombre de Ghaza», l'interdépendance entre les problèmes qui, à l'origine, une seule région ayant été déchiétée par la volonté hégémonique occidentale. Les lignes politiques en Syrie sont évaluées et jugées, par rapport au problème palestinien... c'est-à-dire, par rapport à leur prédisposition à libérer la Palestine ou à la rigueur, soutenir le peuple palestinien à affronter ses malheurs. Comme aimait le dire, le regretté président Boumediène: «La Palestine, c'est le ciment qui unit les peuples arabes». C'est ainsi que les Américains et les Européens regardent la Syrie que ce soit vis-à-vis de l'ancien régime déchu ou bien du nouveau régime qui vient de monter sur le trône. La première chose sur laquelle vont se concentrer, c'est bien quel danger potentiel ce régime pourrait constituer à l'égard de la sécurité de l'Entité sioniste. Rappelons que le régime irakien a été taillé en pièces et l'Etat irakien anéanti pour la simple raison qu'il était devenu, un vrai danger pour l'Entité sioniste. Et ce, après une victoire militaire décisive sur l'Iran. Et ainsi, sa destruction a été décidée dans les hautes sphères des décideurs de la planète. Le choix d'Abou Mohamed Joulani n'était pas fortuit pour faire le champion de la libération de la Syrie. C'était un ex-chef de guerre notoire d'El Qaeda, puis de Deach. Ces deux organisations sont réputées être une «confection» de la CIA notamment du Mossad et autres services de renseignements amis et alliés. Des sources bien informées affirment que l'Arabie Saoudite et l'Iran font partie de cette grande alliance occidentale ayant mis au jour ces deux organisations criminelles, au service des intérêts occidentaux et sionistes qui sont le Deach et El Qaeda.

Les renseignements français visaient à déstabiliser l'Algérie

Un complot déjoué par les services de la sûreté nationale

Les services de la sûreté nationale ont réussi à déjouer un complot orchestré par les services de renseignement français visant à déstabiliser l'Algérie, à travers l'enrôlement d'un jeune algérien ayant grandi à l'étranger pour servir leurs desseins hostiles. Ce dernier, cependant, a montré une grande vigilance face aux activités malveillantes qui ciblaient son pays. Dans un documentaire diffusé par la Télévision algérienne (EPTV) et la chaîne internationale «AL24», un dénommé Aïssaoui Mohamed Amine, âgé de 35 ans, a dévoilé les détails sur les tentatives des services de renseignement français de le recruter. Ces derniers ont exploité les épreuves douloureuses qu'il a vécues auparavant lorsqu'il avait été instrumentalisé en Europe pour rejoindre une organisation terroriste. Le jeune homme, originaire de Tipaza, a relaté avoir émigré avec sa famille en Espagne dès son jeune âge. C'est là qu'il a grandi avant de devenir une cible de l'organisation terroriste connue sous le nom de «Daech», Après avoir eu des conversations avec un membre de cette organisation sur les réseaux sociaux, il s'est retrouvé combattant en Syrie et en Irak. Dans son témoignage, Aïssaoui a relaté les circons-

tances de son enrôlement, son départ d'Espagne vers la France, puis de la Turquie à la Syrie et enfin en Irak, où il a participé aux combats à Falloujah sous le pseudonyme de «Abou Rayan». Blessé lors d'un bombardement des forces de la coalition irakienne et des milices Hachd al-Chaabi, il a été capturé et transféré en Turquie. En Turquie, il a été emmené aux consulats français et espagnol pour identification, où des empreintes et des photos ont été prises et une fiche d'information a été établie à son sujet. Par la suite, il a été emprisonné en Turquie, ou il a été informé du mandat d'arrêt international émis contre lui.

Aïssaoui a indiqué qu'un représentant du consulat algérien l'a alors visité et lui a proposé son rapatriement en Algérie. Une offre qu'il a acceptée sans hésitation. De retour au pays, il a purgé une peine de trois ans de prison, achevée en 2019, avant de reprendre progressivement une vie normale. Cependant, à peine sorti du cauchemar de la Syrie et de l'Irak et après avoir purgé sa peine, il s'est retrouvé dans la ligne de mire des services de renseignement français qui cherchaient à le recruter. Or, grâce à son expérience passée et à sa prise de conscience quant aux véri-

tables intentions de ces services de renseignement, ainsi qu'à la vigilance proactive et au travail professionnel des services de sécurité algériens, ce complot a été déjoué. En 2022, il a été contacté par l'association française «Artémis», connue pour ses activités douteuses envers les individus impliqués dans des affaires terroristes sur le territoire français. Cette association, dirigée par un certain Bouyad Jean Gilles, ancien conseiller de l'ex-ministre de l'Intérieur français Bernard Cazeneuve, est impliquée dans des tentatives de rapprochement avec des Algériens ayant des antécédents liés au terrorisme. Parmi ses membres actifs figure Rachid Benzine, un marocain naturalisé français, récemment honoré par le roi du Maroc, Mohammed VI, pour ses «contributions dans le domaine de la recherche scientifique». Selon les informations recueillies, plusieurs membres de cette association suspecte sont d'anciens employés du ministère de l'Intérieur français ou y travaillent encore. Le jeune homme a précisé qu'il n'avait pas hésité à collaborer avec l'association, d'autant plus qu'il avait appris que son dossier était classé parmi les dossiers noirs au sein du ministère français de la Défense.

Lutte contre la corruption

La HATPLC a accompli de nombreuses réalisations

La présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati, a affirmé lundi à Alger que la HATPLC avait accompli, en deux ans, de nombreuses réalisations, dont l'élaboration et le lancement officiel de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la journée d'information intitulée «Renforcer la transparence de la vie publique et la bonne gouvernance : une garantie pour l'intégrité de demain», organisée sous le Haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, Mme Mousserati a précisé qu'"après deux ans d'existence, la Haute Autorité a accompli de nombreuses réalisations, à commencer par l'élaboration et le lancement officiel de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, dont la réalisation a atteint, au cours du deuxième semestre de 2023, un taux de 51,37% de l'ensemble des mesures prévues pour cette période". Elle a également souligné que le réseau algérien de la transparence «Narakom» a enregistré, jusqu'en décembre courant, l'adhésion de 320 associations, de 24 laboratoires de recherche et de 8 organes médiatiques, tandis que 16 signalements de suspicion de corruption ont été enregistrés, émanant pour la plupart d'associations.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Israël avance sur la Syrie!

Profitant du désordre et de la fragilité du pays, suite à la chute du pouvoir de Bachar Al-Assad, Israël a mené plus de 300 frappes aériennes sur la Syrie depuis la prise de Damas par les rebelles, a indiqué l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme «OSDH». Cette Organisation qui s'appuie sur un vaste réseau de sources à travers la Syrie, dit avoir répertorié près de 310 frappes menées par l'aviation israélienne depuis l'annonce de la chute de Bachar dimanche matin, des journalistes de l'AFP à Damas faisant état d'explosions tôt mardi. Benjamin Netanyahu a affirmé, lundi, que la partie du Golan syrien occupée et annexée par Israël appartenait à son pays «pour l'éternité», au lendemain de la chute du président syrien. «Aujourd'hui, tout le monde comprend l'importance capitale de notre présence sur le Golan, et non au pied du Golan», a déclaré Benjamin Netanyahu lors d'une conférence de presse à Jérusalem. «Le Golan fera partie de l'Etat d'Israël pour l'éternité», a-t-il ajouté. Israël a conquis une partie de ce plateau montagneux sur la Syrie en 1967, y a repoussé une attaque syrienne visant à la récupérer lors de la guerre israélo-arabe de 1973, avant de l'annexer en 1981. «Notre contrôle sur le plateau du Golan garantit notre sécurité, il garantit notre souveraineté», a déclaré Benjamin Netanyahu, devant les journalistes. «Je tiens à remercier mon ami, le président élu Donald Trump, pour avoir répondu à ma demande de reconnaître la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan en 2019», a-t-il ajouté. C'est une agression et une occupation illégale comme l'indiquent tous les observateurs. Le porte-parole de l'armée israélienne, Avichay Adraee, a démenti les informations rapportées par certains médias selon lesquelles les forces israéliennes «progressent ou se rapprochent de Damas». Il a déclaré que ces affirmations sont «totalement fausses». Dans un message publié sur X, il a précisé que «les forces de défense israéliennes sont déployées à l'intérieur de la zone tampon (située à la limite de la partie du plateau du Golan occupée et annexée par Israël) et occupent des positions défensives près de la frontière, dans le but de protéger les frontières d'Israël». De son côté, l'agence Reuters a rapporté ce matin, en citant des sources de sécurité régionales ainsi qu'une source syrienne, que des troupes israéliennes auraient été repérées à environ 25 kilomètres de Damas. L'ONU considère cela comme une violation de l'accord de désengagement de 1974 entre Israël et la Syrie. L'Arabie saoudite et la Jordanie condamnent cette incursion, dénonçant une atteinte à l'intégrité territoriale syrienne et une violation du droit international. Le Hezbollah accuse Israël d'élargir son occupation sur le plateau du Golan et de fragiliser les défenses syriennes.

Algérie-Afrique du Sud

Traduire les relations privilégiées en partenariat économique solide

L'Algérie et l'Afrique du Sud ont réaffirmé leur volonté d'œuvrer à traduire les relations privilégiées et l'amitié solide qui les unissent en partenariat économique solide et durable, lit-on dans le Communiqué commun qui a sanctionné la visite d'Etat du président de la République d'Afrique du Sud, M. Cyril Ramaphosa, en Algérie et la 7e session de la Haute Commission bilatérale de coopération entre l'Algérie et l'Afrique du Sud. Cette visite a reflété "les liens historiques profonds entre les deux pays, enracinés dans leur lutte commune pour la liberté et la justice", ainsi que "l'importance stratégique du partenariat entre l'Algérie et l'Afrique du Sud". Le Communiqué est revenu sur "le discours historique prononcé par le président Ramaphosa lors de la session extraordinaire du Parlement réuni en ses deux Chambres", durant lequel il a mis l'accent sur "l'héritage historique commun, la solidarité inébranlable et la coopération stratégique entre l'Algérie et l'Afrique du Sud", tout en définissant une vision commune pour faire avancer la transformation socioéconomique en Afrique, ainsi que la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA)". Il a, en outre, affirmé "l'attachement constant des deux présidents aux principes de liberté et de solidarité, et leur détermination à poursuivre leurs efforts pour la décolonisation totale de l'Afrique entière". Selon le communiqué, le président de la République a félicité son frère, le Président de la République d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, lors des élections organisées en mai 2024, saluant la confiance placée par le peuple sud-africain en sa personne. Dans le même sillage, "le Président Ramaphosa a exprimé ses meilleurs vœux au peuple algérien à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre, saluant son "rôle fondamental en tant que source d'inspiration pour les mouvements de libération en Afrique et dans

le monde entier". Le président de la République d'Afrique du Sud a également félicité le président de la République pour "sa réélection pour un second mandat, le 7 septembre 2024, se disant convaincu de la vision du président de la République pour booster le processus de développement en Algérie et renforcer les relations bilatérales". Le communiqué commun a abordé la teneur des discussions entre les deux présidents, qui "ont salué l'amitié solide et la coopération étroite entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, sous-tendues par leurs valeurs communes et leurs aspirations mutuelles", soulignant la nécessité de "traduire ces relations privilégiées en partenariat économique solide et durable".

Le document a, en outre, évoqué "les rapports détaillés soumis par les comités sectoriels à la Haute commission bilatérale de coopération sur l'état de coopération entre les deux pays, dans lesquels ils ont mis en lumière l'importance de prioriser les domaines clés comme l'économie et le commerce, l'énergie et les mines, l'agriculture, l'industrie mécanique, l'enseignement et la technologie, la défense et la sécurité, les technologies spatiales, les infrastructures, les communications et les technologies numériques, la santé, l'éducation, les échanges entre les peuples, ainsi que la coopération dans les domaines des affaires sociales, de la culture et du patrimoine". Dans ce contexte, "les présidents des deux pays ont mis en avant le progrès important réalisé dans les domaines de la coopéra-

tion bilatérale depuis la tenue de la 6e session de la Haute commission bilatérale de coopération algéro-sud africaine, en 2015, et sont convenus de la nécessité d'élaborer un plan d'action avec des délais précis, en vue d'atteindre les objectifs fixés en matière de coopération, en prévision de la prochaine session de la Haute commission", ajoute le communiqué. Les deux présidents ont également insisté sur "la coopération économique en tant que pilier fondamental des relations bilatérales, notamment en matière de promotion de l'investissement et de renforcement des échanges commerciaux, à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)".

A cet égard, les deux présidents ont "salué la création d'un conseil d'affaires conjoint et encouragé le secteur privé des deux pays à tirer profit des opportunités offertes". Dans cette optique, et conscients de l'importance stratégique des relations entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, les présidents des deux pays "ont décidé de hisser le niveau de leurs relations au niveau d'un partenariat stratégique, à travers la signature d'une Déclaration de partenariat stratégique". A cette occasion, "les deux présidents ont coprésidé la cérémonie de signature de mémorandums d'entente et d'un protocole de coopération dans les domaines de la coopération juridique et judiciaire, de la coopération économique, de l'entrepreneuriat et de l'innovation, des sciences et des techniques spatiales, et de la recherche agronomique.

Agriculture durable

Lancement d'un nouveau programme algéro-sudcoréen

Un nouveau programme de coopération stratégique entre l'Algérie et la Corée du Sud dans le domaine de l'agriculture sera lancé en 2025, dans le cadre de l'initiative Korea-Africa Food and Agriculture (KAFACI), a annoncé, lundi à Alger, le directeur de l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA), Ali Ferrah. Axé sur la recherche et le développement (R&D), ce programme permettra le partage de connaissances et de technologies dans le secteur agricole par le biais d'ateliers thématiques.

Il offrira également un financement pour des projets de recherche, ainsi que pour la formation des chercheurs, selon les précisions fournies par le directeur de l'INRAA. M. Ferrah s'exprimait en marge de l'atelier de clôture des activités de coopération entre l'INRAA et le programme international coréen d'agriculture, connu sous le nom de "KOPIA". "Un cycle de coopération arrive à son terme, et un nouveau cycle débutera avec la Corée du Sud", a-t-il relevé, en expliquant que ce nouveau programme vise à consolider et approfondir la coopération et le partenariat en matière de développement agricole durable, afin de

relever les défis de la sécurité alimentaire dans un contexte marqué par les changements climatiques. Selon M. Ferrah, le programme de coopération avec KAFACI constituera un cadre idéal pour explorer de nouvelles pistes de recherche et d'innovation dans le secteur agricole, en mettant notamment l'accent sur le développement de semences standard et hybrides adaptées aux conditions climatiques changeantes. Lors de l'atelier de clôture des activités de coopération entre l'INRAA et KOPIA, les intervenants ont souligné les résultats "tangibles" obtenus au cours de cette collaboration, menée entre 2011 et 2024. Cette coopération a permis de concrétiser de nombreux projets liés à l'intensification des cultures maraîchères et céréalières, en partenariat avec divers opérateurs économiques et instituts de recherche, souligne-t-on. Parmi les réalisations évoquées, les participants ont mentionné la production de semences maraîchères d'ail et de fraise, le développement de l'orge fourragère, l'amélioration des techniques de production de patates douces, ainsi que l'augmentation des rendements du blé grâce au développement de nouvelles variétés.

Réseau des chambres froides

Installation de la commission nationale chargée de la réalisation

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a procédé, lundi, à l'installation de la Commission nationale chargée de la réalisation du réseau des chambres froides de petite et moyenne tailles, et dont la mission consiste en l'examen des mécanismes à même de faciliter l'investissement dans ces structures y compris l'accès aux financements nécessaires, a indiqué un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation, présidée par M. Cherfa, s'est déroulée en présence du secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), du président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), du directeur général de la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR) et du directeur général de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), a précisé la même source. Etaient présents également, le directeur général du groupe des industries agroalimentaires et logistiques (AGROLOG), le directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) ainsi que des cadres des secteurs concernés (l'Agriculture, l'Intérieur, les Finances et le Commerce), ainsi que le président du Conseil national interprofessionnel de la filière pomme de terre. L'installation de cette commission vient en application des "décisions de Monsieur le Président de la République portant ouverture des banques à tous ceux qui désirent investir dans les chambres froides et le stockage du produit agricole, ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions du Conseil interministériel consacré à ce dossier tenu la semaine dernière", lit-on dans le même communiqué.

Augmentation substantielle des allocations touristique et du hadj Une bouffée d'oxygène pour les voyageurs

Des experts et des professionnels ont estimé, lundi dans des déclarations à l'APS, que "l'augmentation substantielle" des allocations touristique et du hadj, décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dimanche en Conseil des ministres, était une "bouffée d'oxygène" pour les voyageurs algériens, soulignant la nécessité d'accélérer la mise en place des cadres réglementaires nécessaires à cette opération. Le président de la République avait décidé, dimanche en Conseil des ministres, de porter l'allocation touristique à 750 euros par voyageur algérien majeur et à 300 euros par voyageur algérien mineur, à compter de janvier 2025, et l'allocation du hadj à 1000 dollars par pèlerin algérien, à compter de la prochaine saison de hadj, honorant ainsi l'un de ses principaux

engagements visant à améliorer les standards de bien-être, sachant qu'un décret exécutif fixant les modalités d'obtention de cette allocation sera publié ultérieurement. A ce propos, Sofiane Mazari, responsable au sein de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), a souligné que "cette augmentation substantielle de l'allocation touristique, qui a presque septuplé, permettra aux citoyens algériens de voyager à l'étranger dans de meilleures conditions". Pour l'économiste Boubekeur Salami, cette décision "permettra aux Algériens souhaitant voyager à l'étranger pour accomplir les rites du hadj ou dans le cadre du tourisme, des études ou des soins d'être plus à l'aise sur le plan financier". L'expert a, dans ce contexte, insisté sur "l'importance d'accélérer la mise en place des mécanismes et cadres

réglementaires nécessaires à cette opération". Le professeur de Finances à l'Université Kasdi-Merbah (Ouargla), Slimane Nacer, a, lui aussi, salué cette décision qui, a-t-il dit, "une fois appliquée, sera une bouffée d'oxygène pour les voyageurs algériens, notamment les touristes, dans la mesure où cette allocation couvrira une importante partie des dépenses de leur séjour à l'étranger". De plus, "cette décision n'impactera pas l'économie nationale ni les réserves de changes", a-t-il soutenu, soulignant la nécessité de redoubler d'efforts dans la diversification des exportations hors hydrocarbures pour faire entrer des devises. Pour sa part, l'économiste Houari Tigharsi a estimé que "l'augmentation conséquente de cette allocation est de nature à réduire la pression sur les citoyens souhaitant voyager à l'étranger".

Sciences médicales

Ouverture des candidatures pour l'inscription à trois formations spécialisées

Le ministère de la Santé a annoncé, lundi, dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour l'inscription à trois formations post-universitaires spécialisées en sciences médicales au titre de l'année 2025. Il s'agit des urgences médicales, de l'addictologie et de la médecine transfusionnelle, indique le communiqué, précisant que ces formations s'inscrivent dans le cadre du "renforcement de la formation continue et de la prise en charge des besoins du secteur dans le domaine médical, conformément aux instructions du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, au titre du Plan d'action

du malade (PAM) dans sa première et deuxième version. Ces formations seront sanctionnées par un certificat d'études spécialisées (CES) en sciences médicales, au profit des candidats titulaires d'un diplôme en sciences médicales (médecine générale), exerçant dans des établissements de santé publique. La durée de la formation a été fixée à quatre (4) semestres pour la médecine d'urgence et à deux (2) semestres pour l'addictologie et la médecine transfusionnelle. Les formations débiteront au cours du premier trimestre de l'année 2025, au niveau de l'université des sciences de la santé d'Alger, et des facultés

de médecine dans les wilayas d'Oran, Blida, et Constantine. Les dossiers de candidature doivent être remis au directeur de l'établissement de santé dont relève le candidat, qui les transmettra à son tour à la Direction de wilaya de la santé et de la population (DSP). La sélection des candidats se fera selon les dispositions de l'arrêté interministériel du 29 février 2012, fixant les critères de sélection des candidats appartenant aux corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique pour l'accès à la formation et l'obtention d'un CES en sciences médicales, selon la même source.

Pour l'innovation et la qualité des services

Algérie Télécom décroche une distinction internationale

Algérie Télécom a remporté, lundi à Vienne (Autriche), la prestigieuse "Distinction Choix de la qualité 2024", dans la catégorie "Diamant", attribuée lors du congrès de la European Society for Quality Research (ESQR), a annoncé, mardi, l'entreprise dans un communiqué.

La remise du prix s'est déroulée lors du congrès annuel de l'ESQR, réunissant 49 entreprises et organisations provenant de 41 pays à travers le monde, a précisé la même source. Selon le communiqué, "le jury a mis en lumière les efforts soutenus de l'entreprise en matière de moder-

nisation de ses infrastructures, d'innovation continue à travers le déploiement de la technologie FTTH en un temps record, et de son rôle essentiel dans la promotion de la numérisation du pays". "Cette distinction vient également confirmer le positionnement stratégique d'Algérie Télécom au-delà des frontières nationales, parmi les meilleurs acteurs du secteur", a-t-on ajouté. En effet, la décision du jury s'est appuyée sur des critères rigoureux, portant sur la qualité des services, l'engagement des équipes, la responsabilité sociale de l'entreprise, sa performance financière, l'image de marque et,

avant tout, la satisfaction des clients, qui reste au cœur des priorités d'Algérie Télécom. Parmi les invités figuraient des experts internationaux en qualité, ainsi que des responsables de grandes entreprises et institutions. Cette distinction "historique" qui vient s'ajouter fièrement à la liste des succès réalisés par l'entreprise ces dernières années, "constitue une affirmation solide de la vision d'Algérie Télécom de poursuivre son ambition de fournir des services de haute qualité et d'innover constamment pour répondre aux attentes toujours croissantes de ses clients", a souligné le communiqué.

Amoncellement de neige

Plusieurs routes coupées à Bouira et Tizi-Ouzou

Plusieurs routes sont coupées à la circulation au niveau des wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou, en raison de l'amoncellement de neige, a indiqué, lundi, un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. "L'amoncellement de neige a entraîné la fermeture de la RN 33 reliant les wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou au

niveau de la région d'Assoul" dans la commune de Ait Boumahdi, ainsi que la RN30 au niveau de la région de "Tizi N'kouile" dans la commune d'Iboudraren", a précisé la même source.

A Bouira, "la RN 33 est fermée au niveau des communes de Bechloul, de Tikjda et d'El Asnam ainsi que la RN 15 reliant les wilayas de

Bouira et de Tizi-Ouzou qui est coupée à la circulation au niveau du Col de Tirourda dans la commune d'Aghbalou, en raison de l'amoncellement de neige", lit-on dans le communiqué. Les autres routes "demeurent ouvertes à la circulation", a ajouté la même source, appelant les usagers de la route à "la prudence et à la vigilance".

Personnes aux besoins spécifiques Installation des membres du Conseil national consultatif

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, dimanche, la cérémonie d'installation des membres du nouveau Conseil national consultatif des personnes aux besoins spécifiques, présidé par M. Abdelmadjid Tabti, a indiqué un communiqué du ministère. Instance consultative auprès du secteur en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, le Conseil regroupe "des cadres issus de différents départements ministériels et d'organismes publics, ainsi que d'experts de la société civile", précise la même source. Dans une allocution à cette occasion, Mme Mouloudji a affirmé que "l'Etat algérien, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde un intérêt particulier à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques", partant de "l'importance de leur contribution efficace à la construction de la société et au développement de notre pays". Le secteur œuvre à "soutenir et à accompagner cette catégorie en consolidant ses droits dans tous les domaines de la vie", a affirmé la ministre, rappelant que "l'Algérie a ratifié, en 2009, la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, et a adopté plusieurs lois relatives aux personnes aux besoins spécifiques", ce qui témoigne de "son engagement constant aux principes fondamentaux de l'égalité des chances". Le Conseil "est appelé à se pencher à l'avenir sur une gestion efficace et objective des grands dossiers en la matière, tels que la prévention du handicap, l'éducation et la formation des enfants et adolescents aux besoins spécifiques, le soutien à leur insertion professionnelle, économique et sociale, ainsi que les aides sociales nécessaires pour garantir une prise en charge globale", a ajouté Mme Mouloudji. La ministre a appelé, en outre, les membres du nouveau Conseil à "assumer pleinement leur rôle, en tant qu'instance consultative pour élaborer les axes de la politique nationale relative aux personnes aux besoins spécifiques". Il s'agit de "proposer des stratégies et des programmes visant à promouvoir les droits de ces personnes, leur implication dans l'élaboration de ces programmes et activités les concernant, et la coordination entre les différents secteurs ministériels et organismes publics, tout en impliquant la société civile dans cet effort". La ministre a souligné que le ministère œuvre, à travers ses programmes, à "garantir une prise en charge efficace" des personnes aux besoins spécifiques, en collaboration avec les secteurs ministériels, les organismes publics concernés, et la société civile dans le cadre d'une "approche participative globale et multidimensionnelle", conclut la même source.

Accidents de la route

15 morts et 1247 blessés en une semaine

Quinze personnes (15) sont décédées et 1247 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus entre le 1er et le 7 décembre en cours dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Blida où deux personnes sont décédées et 89 autres ont été blessées suite à 63 accidents de la circulation, précise la même source. En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'extinction de 553 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Annaba et Blida. D'autre part, 5791 interventions ont été effectuées pour le sauvetage de 441 personnes en situation de danger et l'exécution de 5100 opérations d'assistance.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE SPORTS
WILAYA EL BAYADH

Numéro fiscale NIF 099032015036825

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES
N° 012024/

La Direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya d'EL Bayadh lance un APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE MINIMALES pour la maîtrise d'œuvre :

« SUIVI POUR LA RÉALISATION D'UNE PISCINE 25 M A BREZINA »

- Cette Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacité Minimales est ouvert aux architectes inscrits au tableau national de l'ordre des architectes et en possession de l'agrément d'exercice pour l'année coïnciderai en cours de validité. (suivant le spécimen fourni par le CNOA), exerçant sous forme libérale, et aux bureaux d'études pluridisciplinaires publics et privés.

• **A Pour les soumissionnaires seuls :**

01/ Capacités techniques :

En termes d'existence : est destiné pour les bureaux d'études et architecte agréé qui ont au minimum Cinq 05 ans d'existences.

***Références professionnelles :** ayant au moins assuré étude ,ou étude et suivi ou suivi) d'un projet catégorie « C » ou plus conformément à la classification des ouvrages fixée par l'arrêté interministériel du 15 mai 1988 modifié par l'arrêté interministériel du 04 juillet 2001.

A justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics, accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée.

/ Capacités professionnelles

- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.

3/Capacités financières: Bilans des trois (03) dernières années ou déclarations du chiffre d'affaires (régime de l'impôt forfaitaire unique) IFU visés par les services des impôts. Le moyen du chiffre d'affaires des années égal ou supérieur à 5 000 000.00 da

NB Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

B Pour les groupements :

Sur présentation d'une convention constitutive du groupement en précisant la nature de ce groupement solidaire ou conjoint, signé par un notaire, le chef de file majoritaire désigné comme représentant de l'ensemble des membres vis-à-vis le service contractant, le compte bancaire commun ouvert au nom du groupement.

En termes d'existence : est destiné pour le chef de file du groupement et architecte agréé est ayant minimum cinq (05) ans d'existences.

Disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

***Références professionnelles :** ayant au moins assuré étude ,ou étude et suivi ou suivi) de deux projet catégorie « C » ou plus conformément à la classification des ouvrages fixée par l'arrêté interministériel du 15 mai 1988 modifié par l'arrêté interministériel du 04 juillet 2001.

A justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics, accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée.

/ Capacités professionnelles

Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.

/Capacités financières: Bilans des trois (03) dernières années ou déclarations du chiffre d'affaires (régime de l'impôt forfaitaire unique) IFU visés par les services des impôts. Le moyen du chiffre d'affaires des années égal ou supérieur à 9 000 000.00 da

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

es bureaux d'études et les architectes agréés intéressés par l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales retirer le cahier de charge de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales mentionner ci-dessus depuis la direction de la jeunesse Et des sports ELBAYADH Route aflu de préparation du présent avis est fixé à dix (10) jours accordés aux soumissionnaires pour la préparation et la remise des plis, et ce à compter de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux(ou) le BOMOP

L'ensemble du dossier d'appel d'offres qui doit être présenté par le soumissionnaire. Les offres doivent être accompagnées des documents administratifs et juridiques (valables à la date d'ouverture des plis) et

Doivent comporter comme suit :

1/ Dossier de candidature : doit comporter

- ✓ Déclaration de candidature dûment remplie et signée (selon modèle ci-joint) ;
- ✓ Déclaration de probité dûment remplie et signée et datée (selon le modèle ci-joint) ;
- ✓ Les statuts pour les sociétés
- ✓ l'agrément
- ✓ l'extrait du registre de commerce pour les sociétés.
- ✓ Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager
- ✓ Mise à jour d'exercice de l'année actuelle (2024) vue par CNOA
- ✓ L'extrait d'inscription au tableau national des architectes pour les architectes libéraux
- ✓ Une lettre d'engagement signé par le soumissionnaire portant sur la liste du personnel pour l'encadrement du projet. appuyée par une attestation des autorités d'assurances sociales +certificat de réussite
- ✓ Attestation de dépôt des comptes sociaux des entreprises
- ✓ Un extrait de rôle apuré datant de moins de 3 mois ou calendriers des dettes.
- ✓ Document parafiscal (CNAS-CASNOS-CACOBAT)
- ✓ Attestation Visite du site

2/ L'offre Technique :

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
- Le cahier des charges et l'instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée sur chaque page
- Le mémoire technique

3/ L'offre financière :

- La lettre de soumission
- Une proposition de la rémunération de la partie variable
- **N.B : Après évaluation des dossiers de candidatures et techniques .Seuls les candidats ayant obtenus une note inférieure de 35 points seront éliminés**

Le dossier de candidature doit être déposé à la DIRECTION la direction de la jeunesse Et des sports ELBAYADH Route aflu

Dans une enveloppe renfermant d'une enveloppe à l'intérieur contenir le dossier de candidature et l'enveloppe extérieure devra être anonyme et portera la mention :

«APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES N°01/2024 »

DE MAITRISE D'ŒUVRE «SUIVI POUR LA RÉALISATION D'UNE PISCINE 25 M A BREZINA

« À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à 10 dix jours,

Le jour de dépôt des dossiers (de candidature+technique+finance)se tiendras le dernier jour de préparation de 08 H00 à 14H00 l'heure limite est à 14H00

L'Ouverture des dossiers sera faite par la commission d'Ouverture des plis en séance publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires le même jour de dépôt des offres à 14:00 Heures au siège de la direction de la jeunesse Et des sports ELBAYADH

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant cent onze 03 mois +(10) jours, à compter de la date de la clôture

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431015437 11.12.2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 28 /2024

NIF : 001329019000650

La Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Mascara lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour travaux de :

Intitulé : VRD Primaires et Secondaires.

Lot N° 01 : travaux de voirie + Aménagement extérieur + Assainissement et AEP+ mur de soutènement + éclairage public et réseau Telecom.....(attribué)

Site: 860 Logements – Axe Sidi Abdelkader Benjebar à Mascara

Lot N° 02 : travaux de voirie + Aménagement + Assainissement et AEP + éclairage public(résilié)

Site: 200 logs LPA + 50 log LPA khessibia a mascara.

Lot N° 03 : reste à réaliser du lot N°02 - travaux de voirie + Aménagement + Assainissement et AEP + éclairage public

Site: 200 logs LPA + 50 log LPA khessibia a mascara.

Les entreprises intéressées titulaires de certificat de qualification catégorie **Quatre (04) ou plus en Travaux Publics (Activité principale ou secondaire)**, peuvent soumissionner et retirer les cahiers de charges auprès la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Mascara

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

01 - Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature ;
- une déclaration de probité ;
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous traitants.
- a) capacités professionnels : Certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.
- b) capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- c) capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnels.
- d) engagement à mettre en disposition, les moyens humains et matériels destinés au projet.

NIF & INS

02 - L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire ;
- tout documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret ;

- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- planning de réalisation
- casier judiciaires moins de 03 mois
- registre commerce
- certificat d'existence
- mise à jour CNAS
- mise à jour CASNOS
- mise à jour CACOBATH

N-B : les documents à fournir doivent être valides

03 - L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix (BPU) ;
- le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Devront parvenir dans les **Quinze (15) Jours** qui suivent la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, sous quatre enveloppe (l'enveloppe extérieure qui contiendra trois (03) enveloppes séparées : 1^{er} enveloppe comportant l'offre financières et 2^{eme} comportant offre technique et 3^{eme} comportant offre candidatures) cachetée et anonyme portant la menions suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 28 /2024

Intitulé : VRD Primaires et Secondaires.

Lot N° 01 : travaux de voirie + Aménagement extérieur + Assainissement et AEP+ mur de soutènement + éclairage public et réseau Telecom.....(attribué)

Site: 860 Logements – Axe Sidi Abdelkader Benjebar à Mascara

Lot N° 02 : travaux de voirie + Aménagement + Assainissement et AEP + éclairage public(résilié)

Site: 200 logs LPA + 50 log LPA khessibia a mascara.

Lot N° 03 : reste à réaliser du lot N°02 - travaux de voirie + Aménagement + Assainissement et AEP + éclairage public

Site: 200 logs LPA + 50 log LPA khessibia a mascara.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation de l'offre augmentée de 03 Mois. les offres incomplètes seront déclarées irrecevables. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (14 h 00) heures du dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis prévue à l'expiration du délai de dépôt des offres à 14 h 00 au siège de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Mascara.

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431015482 11.12.2024

Occupants de locaux commerciaux d'immeubles menaçant ruine Dernières retouches pour dégager un consensus

Par B. Habib

La lancinante problématique suscitée par l'affaire des détenteurs de locaux commerciaux d'immeubles menaçant ruine et faisant l'objet de décision d'évacuation de leurs occupants et de démolition revient sur la scène locale. Ils seraient pour le moment 35 familles recensées par une Commission chargée de l'évaluation de la situation des occupants du vieux bâti à travers plusieurs sites à Oran à être concernés par une opération de relogement imminente en vertu de la décision prise par les autorités locales durant le mandat de l'ex wali. La décision avait été prise pour l'évacuation des occupants du vieux bâti et la démolition systématique et sans préavis ni délai de leurs habitations précaires dans le cadre du programme continu de la wilaya visant l'éradication des poches d'habitat précaire et des constructions illégales. D'après un point de situation de la Commission de l'habitat à l'APW,

Oran compterait actuellement un reliquat de 400 immeubles recensés comme classés au rouge et qui sont tous concernés par un relogement. Les 35 occupants du vieux bâti en question ont été recensés à travers plusieurs quartiers de la ville, comme Sidi Houari Saint Antoine, Salanes et Derb. Il ressort ainsi que le relogement des familles du vieux bâti est dans les dernières retouches. Le président de la commission en question, M. Bendenia Amine, a affirmé, lundi, que compte tenu que l'arrêté ministériel sur le relogement des occupants du vieux bâti ne prévoit pas de mesures de compensation ou d'indemnisation en ce qui concerne notamment les locaux commerciaux situés en bas d'immeubles concernés par les mesures d'évacuation et de démolition conformément à l'agenda fixé par la wilaya, un certain retard a été accusé à cette opération mais que cette opération est «dans les dernières retouches». Certains de ces propriétaires de locaux commerciaux sont détenteurs d'actes alors que d'autres sont

locataires de l'OPGI, ce qui a amené les responsables locaux en charge de l'opération d'effectuer un nouveau recensement et prévoir des mesures additives. Le chargé de la commission de l'habitat à l'APW a précisé que «les occupants de ces locaux commerciaux ont refusé les négociations et ont préféré d'aller en litige» ce qui a, selon lui, pour effet de compliquer l'opération de relogement. Concernant le programme des logements à point d'Oran, la même source a souligné que 1600 familles seront relogées prochainement à Sidi Bachir. S'agissant du problème pendant des demandeurs de logement de la commune de Mers El Kebir, notre source a indiqué que sa commission a recensé 2000 demandeurs et qu'un quota de 100 logements sociaux a été réservé par la wilaya afin de régler cette situation étant donné que cela fait des années que cette commune n'en aurait pas bénéficié, ajoutant dans ce sens, que l'affichage de la liste est prévu courant le mois de février 2025.

Faute d'une vision futuriste

Des communes qui se cherchent toujours

Par YUCEF CHAIBI

L'attractivité d'une ville est composée de multiples facteurs, environnement, dynamisme économique et commercial, offre d'enseignement, offre culturelle et associative, offre de soins, offre de logement... Mais la première impression que donne une ville est sa qualité architecturale : c'est l'effet que donne le premier coût d'œil. Il ne suffit pas de discuter et d'organiser des réunions sur tel ou tel problème en particulier, il vaudrait mieux aborder le souci majeur responsable de l'état catastrophique de la plupart de nos communes en matière d'environnement et autres secteurs. Le véritable problème c'est que ces communes sont mal gérées, tout simplement. Il n'y a aucune stratégie politique quant à l'organisation de ces villes et il n'y a aucune vision globale au sujet de la vie et du bien-être des Oranais. Il est vrai, honnêtement, que la situation n'était pas des plus confortables avant les actuelles assemblées élues au niveau des 26 communes. Les précédentes municipalités sont en partie responsables de cet état

de fait. La majorité des communes étaient déjà fragiles à cause de la dette qui était extrêmement élevée et les assemblées actuelles n'ont pas pu ou su améliorer la situation, bien au contraire, cela s'est même détérioré. Pour être utile (et exercer sa fonction de président d'assemblée communale), il faut tout simplement une stratégie efficace et tous les problèmes de ces villes que ce soit en termes d'écologie, d'assainissement, de patrimoine, d'aménagement des espaces verts, de circulation, chômage... disparaîtront. En somme, il ne faut plus se contenter de faire de la figuration. Des constructions sauvages en hausse. L'absence des autorités et des élus locaux a encouragé ces comportements outranciers chez le citoyen, qui persiste dans ses atteintes au patrimoine foncier. Le phénomène des constructions illicites qui se sont multipliées à travers certaines communes de la wilaya comme Hassi Bounif, Arzew, Ain Turck, Es Senia et à Oran ville, au niveau des quartiers des Planteurs, Ras El Ain, Coca, Hai Bouamama et Rocher. Circulation et stationnement. Pour les profession-

nels en la matière, la démocratisation de la voiture n'est pas en soi une cause directe des embouteillages. Ceux-ci sont plutôt une résultante de l'absence d'un plan de circulation qui tarde à être mis en application pour réduire un tant soit peu les embouteillages qui congestionnent la ville à longueur de journée et à même de répondre à une population en constante augmentation. Outre les problèmes de la circulation et les constructions sauvages. Mais par-delà ces problèmes, les habitants de diverses cités à travers la wilaya sont confrontés à des phénomènes très récurrents d'incivilités rendant leurs lieux de vie insécurisants. L'incivilité se présente comme concrète : elle incarne une menace devant et autour des individus. Cette menace prend des figures variées : bruit, saleté, dégradations, conduite insolites, vols... Les incivilités peuvent catalyser les craintes parce qu'elles s'étalent durablement aux yeux de tous. Les incivilités constituent une double menace, à la fois pour soi et pour les normes, et aussi une nuisance sociale qui peut prendre différentes formes.

Patrimoine national

Des démarches pour classer le Musée «Ahmed Zabana»

La direction de wilaya de la culture et des arts s'attelle, actuellement, à l'élaboration d'un dossier pour le classement du Musée public national «Ahmed Zabana» d'Oran parmi la liste du patrimoine national, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette direction. La préparation de ce dossier est réalisée en coordination avec le Musée public national d'Oran, portant sur le bâtiment de cet établissement muséal qui porte le nom du martyr de la guillotine Ahmed Zabana, a-t-on fait savoir de

même source. Ce bâtiment se distingue par sa valeur architecturale, ses fresques artistiques et abrite des collections muséales classées, a indiqué Djamel Eddine Barka, chef du service du patrimoine à la direction de la culture. Le dossier de classement, qui comportera des données historiques et artistiques inhérentes au bâtiment, devra être soumis, au cours du mois de janvier prochain, à la commission spécialisée chargée du classement du patrimoine national relevant du ministère de la Culture et des Arts, a-t-

on souligné. Par ailleurs, selon des sources historiques, le bâtiment du musée a été construit en 1933 et ouvert en 1935. Après l'indépendance nationale, cet établissement muséal était rattaché à la commune d'Oran jusqu'en 1986, année où il a été transféré au ministère de la Culture. Le musée recèle des pièces muséales provenant de différentes périodes historiques, réparties dans plusieurs salles, notamment celles dédiées aux Beaux-arts, aux antiquités et à l'éthnographie, entre autres.

Hôpital «Mohamed Balaska» de Sidi Chahmi Journée de sensibilisation sur le VIH

Le service des maladies infectieuses de l'hôpital Mohamed Balaska à Oran a organisé, jeudi, une journée de sensibilisation au profit du personnel de l'établissement sur le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), ses modes de transmission et les moyens de prévention. La cheffe du service des maladies infectieuses, Pr Najat Moufok, a expliqué que "plus de 40 ans après l'apparition du VIH, de nombreux aspects de cette maladie restent méconnus pour les équipes médicales." Elle a noté que ces rencontres visent à sensibiliser ces professionnels sur le fait que prendre les précautions nécessaires lors de la manipulation de sang contaminé suffit pour prévenir tout risque. Pr Moufok a également indiqué que son service, qui prend en charge des patients venant de plusieurs wilayas de l'ouest du pays, a enregistré 450 nouveaux cas, depuis le début de l'année. Elle a rappelé que "l'Algérie figure parmi les rares pays qui offrent un traitement gratuit et confidentiel aux patients atteints de VIH".

Delmonte

Un homme retrouvé calciné dans son domicile

Hier matin, le quartier Delmonte, plus précisément à l'entrée de l'avenue Sidi Chami, a été le cadre d'un drame qui a coûté la vie à un homme de 68 ans. Selon des sources du quartier en question, aux environs de 08h50 du matin, un incendie s'est déclaré dans un appartement situé au 1er étage d'un bâtiment qui en compte 03. Pour des raisons qui restent pour l'heure inconnues, la victime très connue a été retrouvée sans vie et calcinée, au milieu de l'appartement. Le feu a été maîtrisé grâce à l'intervention rapide des hommes du feu qui ont évité la propagation des flammes vers d'autres habitations. Nos sources rapportent que la victime vivait toute seule dans son habitation. La dépouille du défunt a été transportée par les pompiers, vers la morgue du CHU d'Oran. Une enquête a été ouverte. A.Kader

Pour atténuer les effets du changement climatique L'importance du partenariat scientifique dans la planification urbaine soulignée

L'importance d'un partenariat scientifique pluridisciplinaire pour contribuer à la planification des villes et des agglomérations urbaines de manière à réduire les effets du changement climatique qui affecte le monde depuis plusieurs années est soulignée par l'enseignant au département Aménagement du territoire à l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, Dr Mostefa Châachoua. Dans une déclaration à l'APS, le Dr Châachoua, directeur d'une thèse de doctorat ayant pour thème la relation entre la planification urbaine et l'adaptation aux changements climatiques, soutenue par l'étudiante Hayet Belharma à la Faculté des Sciences de la terre de l'Université d'Oran 2, a mis en avant "l'importance de la collaboration entre les chercheurs en architecture, en urbanisme, en physique, en mécanique et dans d'autres disciplines pour exploiter les résultats obtenus dans chaque spécialité, afin de combattre les phénomènes naturels liés au changement climatique, notamment les îlots de chaleur urbains" (augmentation des températures dans les zones urbaines). Dr Châachoua a souligné l'importance de cette thèse, soutenue cette semaine, qui recommande l'utilisation de la dynamique des fluides computationnelle, une théorie utilisée par les spécialistes de la physique et de la mécanique des fluides dans la planification urbaine et l'orientation des bâtiments pour éliminer les îlots de chaleur urbains, qui ont des répercussions négatives sur le cadre de vie des habitants et leurs activités.

Tissemsilt et Naâma

Les maires en formation sur le foncier agricole

Une session de formation sur le foncier agricole et les modalités d'attribution des terres agricoles a débuté, dimanche, au profit des présidents des Assemblées populaires communales (P/APC) des wilayas de Tissemsilt et de Naâma. Le directeur des Services agricoles de la wilaya de Tissemsilt, Mohamed Ali Mouadâa, a indiqué que cette formation de cinq jours a été lancée à l'initiative du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Le responsable a précisé que la formation couvre plusieurs thèmes, notamment le foncier agricole, les lois et les réglementations en lien avec ce dossier, ainsi que les investissements dans le secteur agricole, «un domaine sur lequel l'Etat mise beaucoup pour assurer la sécurité alimentaire, en plus de la santé animale et végétale», a-t-il relevé. Mouadâa a ajouté que l'accent sera mis sur le rôle des P/APC dans le développement du secteur de l'agriculture, notamment l'élevage, une activité pratiquée par la majorité de la population de la wilaya, ainsi que les activités intégrées à l'agriculture, comme l'aquaculture, et le développement de ce secteur. La formation abordera aussi les moyens susceptibles d'impliquer les femmes rurales dans l'investissement agricole. De son côté, le directeur local de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Behia Hamza, a précisé que cette session de formation aborde les lois relatives à l'attribution des terres agricoles appartenant à l'Etat pour leur mise en valeur ou leur exploitation. A Naâma, les cadres organisationnels et juridiques du développement de l'investissement agricole et les procédures d'attribution des terres agricoles sont au centre de la session de formation lancée aujourd'hui à l'Institut spécialisé dans la formation professionnelle (INSFP) du chef-lieu de la wilaya. Cette formation, qui s'inscrit dans le cadre du programme élaboré par le ministère de l'Intérieur visant à former et à accompagner les élus locaux, est animée par des techniciens et des spécialistes de la direction des Services agricoles, de l'annexe locale de l'ONTA, de la Conservation des forêts, des Domaines de l'Etat et de l'Inspection vétérinaire, ont précisé les services de la wilaya. Au cours de cette session, qui se poursuivra jusqu'au 12 de ce mois, les P/APC recevront des explications et des informations répondant à leurs préoccupations concernant plusieurs thèmes, dont les mécanismes et les lois relatives au développement de l'investissement agricole, les procédures de protection des terres agricoles et pastorales, ainsi que l'attribution du foncier, a fait savoir la même source.

Vaccination pour les enfants de moins de 06 ans

Lancement d'une campagne nationale de rattrapage à Tlemcen

La Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Tlemcen a annoncé une campagne nationale de vaccination rattrapage en faveur des enfants de moins de 06 ans. Cette initiative qui se déroulera du 15 au 21 décembre 2024, vise à garantir l'administration complète des doses vaccinales prévues dans le calendrier national. Organisée dans tous les établissements publics de santé de proximité, cette campagne cible particulièrement les enfants n'ayant pas reçu les doses requises ou n'ayant pas complété leur programme vaccinal. Les vaccins administrés incluent la prévention de maladies graves telles que la rougeole, la poliomyélite, la diphtérie, le tétanos, l'hépatite B et bien d'autres. Les parents sont invités à se rendre dans les structures de santé avec le carnet de vaccination de leurs enfants, indispensable pour vérifier les doses déjà administrées. La Direction insiste sur l'importance de cette campagne pour assurer la santé et la sécurité des plus jeunes, rappelant que la vaccination est une responsabilité collective. Une mobilisation générale est attendue pour protéger les enfants contre les maladies infectieuses. **AMMAMI Mohammed**

Sidi Bel Abbès

Le nouveau wali sur le terrain

Par Mohamed Nouar

Le wali de Sidi Bel-Abbès accède à l'accès à l'eau potable pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Soucieux d'améliorer le quotidien des habitants de la wilaya, le wali de Sidi Bel-Abbès, Kamel Hadji, fraîchement installé, n'a ménagé aucun effort pour effectué, ce lundi, une visite de chantier afin de suivre de près l'avancement des travaux de raccordement en eau potable de la zone nord-est de la ville. Ce projet d'envergure qui bénéficie d'un investissement de 24,5 milliards de centimes, permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable de plusieurs quartiers notamment la nou-

velle cité sur la route de Zerouala et la cité Boumelik. Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus globale visant à renforcer le réseau de distribution d'eau potable dans la wilaya. En effet, le nouveau responsable de l'exécutif s'était déjà rendu, il y a quelques jours sur le chantier d'un autre réservoir d'eau à Sidi Lahcen. Ces deux infrastructures, d'une capacité totale de 40.000 m³, vont permettre d'augmenter considérablement les réserves en eau et de réduire les perturbations de l'approvisionnement, particulièrement fréquentes lors des périodes de fortes chaleurs. Grâce à ces investissements massifs, ce sont près de 19 communes de la wilaya qui bénéficieront d'une

amélioration significative de la qualité de leur service d'eau potable. Les habitants de ces communes pourront ainsi profiter d'un accès à l'eau plus régulier et de meilleure qualité, ce qui aura un impact positif sur leur santé et leur confort de vie. Le wali a, lors de ses visites, tenu à rappeler l'importance de respecter les délais et de garantir la qualité des travaux réalisés. Il a ainsi appelé les entreprises en charge du chantier à redoubler d'efforts pour mener à bien ce projet dans les meilleures conditions. Ainsi en améliorant l'accès à ce bien précieux, les autorités locales contribuent à améliorer les conditions de vie des populations et à attirer de nouveaux investissements.

Aïn Témouchent

56 hectares pour la réalisation d'un nouveau pôle urbain

Une assiette foncière de 56 hectares a été réservée, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, à la réalisation d'un nouveau pôle urbain dans le village d'El Keraïa, situé dans la commune de Hassi El Ghella. Dans cette optique, le secteur de l'habitat a programmé la réalisation de 1.000 logements de type public locatif (LPL) et 600 unités de type logement promotionnel aidé (LPA) dans ce nouveau pôle urbain de la localité d'El Keraïa, située à environ 5 km de la commune de Hassi El Ghella, près du chemin de wilaya 18 (CW18) menant à la plage de Sassel, a précisé le directeur du Logement, Nadjiballah Kaddour. Le secteur prévoit également d'affecter une partie du programme de logement en formule location-vente (AADL) à ce site, qui dispose d'une capacité foncière permettant d'accueillir l'équivalent de 4.300 nouvelles unités d'habitation, toutes formules confondues, selon le même responsable. Les travaux d'aménagement urbain et de raccor-



dement de ce site aux réseaux nécessaires (eau potable, assainissement, électricité), ainsi que l'aménagement extérieur, nécessitent une enveloppe budgétaire de 5 milliards de dinars, selon une étude technique réalisée à cet effet. Le wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a insisté lors de sa visite sur le site, samedi soir à El-Keraïa, sur l'importance de doter le futur pôle urbain en équipe-

ments publics nécessaires pour créer des quartiers intégrés et de prendre en charge les travaux d'aménagement, notamment la création d'espaces verts. Le wali a également souligné la nécessité de construire un lycée, un collège et un groupe scolaire pour le cycle primaire dans ce pôle urbain, ainsi qu'une polyclinique, «des infrastructures considérées comme essentielles», a-t-il déclaré.

Mostaganem

Tigditt et le «Plato», exclus des programmes de développement

Par Charef Kassous

Les citoyens des quartiers de Tigditt et de «Plato», ceux d'en bas, ont aussi des ambitions de voir s'améliorer leur cadre de vie. Ces citoyens-là ont passé des décennies à attendre d'être considérés comme les autres. Ceci est donc un constat amer car dans ces endroits, la vie est au ralenti car l'attention de l'autorité locale est, malheureusement, ailleurs. Il est rarissime, depuis longtemps, de voir un responsable s'intéresser à ces zones. Beaucoup de responsables, ceux à qui ont la charge de travailler pour le bien-être de tous les citoyens, n'y ont jamais mis les pieds. L'ex-communication et l'exclusion sont ressenties par ces jeunes qui, eux aussi, s'enferment dans cette cellule à ciel ouvert... Ils espèrent aussi mais ils ne savent plus quoi espérer. Dans ces zones, le malaise est profond à cause de l'absence de programme de développement. Les citoyens de Tigditt bas et le «Plato» ont l'impression de ne pas faire partie de Mostaganem. L'exclusion et la marginali-

sation sont visibles car ces cités ne font partie d'aucun programme de développement. Certains endroits du bas Tigditt et du «Plato» sont difficiles à fréquenter par absence de vie causée par la dégradation du cadre de vie des habitants. Ni commerces, ni structures administratives, ni transport, ni culture, ni activités économiques, rien... et le néant anéantit l'espace. Dans ce quartier, on ne vit plus, on attend, on résiste et on espère, c'est la désocialisation manifeste. Dans cette partie de la ville, les autorités ne s'y rendent plus depuis belle lurette. Face à ce marasme, les élus de la commune de Mostaganem, font semblant de ne rien voir. Sauf que, faut-il le souligner, pendant leur campagne électorale, ils y sont passés dans ces quartiers pour s'assurer un siège à l'assemblée. Cependant, aujourd'hui, il est pratiquement impossible de voir un élu de l'APC plaider pour ses habitants dont le quotidien est acerbement morose. On peut dire que ces zones sont aussi des zones d'ombre urbaines mais comme les élus se regardent le nombril, Tigditt et le

«Plato» perdent espoir. Cette indifférence chez les autorités locales a engendré chez les citoyens un sentiment de mal-être. Cette absence criarde de vision et d'équilibre dans le développement ne peut pas s'expliquer. En principe dans la feuille de route d'une municipalité, si feuille de route existe, on fait attention à l'harmonie entre les quartiers. Doit-on aussi rappeler que l'absence de l'autorité publique dans ces quartiers a permis l'intronisation de phénomènes nuisibles. Aujourd'hui, ces zones sont des zones de non droit où tout est permis. Si l'on continue dans cette voie de délaissement parce que ces quartiers ne sont pas visibles pour être en bas, demain les conséquences se payeront cash. L'ex-communication et l'exclusion sont ressenties par les jeunes qui eux aussi s'enferment dans cette cellule à ciel ouvert... Ils espèrent aussi mais ils ne savent plus quoi espérer. Tous les citoyens ont droit à un cadre de vie décent et tous doivent être placés à la même enseigne... Tigditt et «Plato» sont aussi à Mostaganem.

Bouira

La neige fait son retour sur les sommets après une longue attente



La neige a fait son retour à Tikjda (Nord-est de Bouira) après la chute depuis dimanche soir des premiers flocons sur les hauteurs du Djurdjura, laissant régner, lundi, un froid glacial sur toute la ville et sur les plaines. Après une longue attente, la neige recouvre enfin les sommets de la station climatique de Tikjda culminant à plus de 1400 mètres d'altitude, redonnant à ce site touristique toute sa beauté et sa clarté. "La neige est enfin revenue sur Tikjda et sur les sommets, c'est un bon signe, et nous souhaitons que cela dure tout l'hiver", a indiqué à l'APS, Ali Banouh, un des employés du Centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNSLT). Ces premiers

flocons de neige ont commencé déjà à drainer de la foule vers la station climatique de Tikjda, dont quelques familles venues de la ville de Bouira, ainsi que des régions environnantes, a-t-on constaté. Dans la matinée, plusieurs véhicules ont emprunté la route nationale (RN) 33 pour atteindre Tikjda et retrouver la joie que leur procure la neige et revoir les beaux paysages que leur offre dame nature en ce mois de décembre. "C'est un énorme plaisir de revoir la neige sur les hauteurs, nous sommes sur la route vers Tikjda juste pour admirer de près la beauté qu'offre la blancheur de la neige", a confié le jeune Mohand, un amoureux de la nature. Depuis samedi soir, un froid glacial s'est abat-

tu sur toute la ville de Bouira ainsi que sur toutes les plaines de la wilaya, où la température a enregistré, dans plusieurs régions, une forte régression pour atteindre jusqu'à 7 degrés Celsius. Le CNSLT qui compte trois hôtels (Djurdjura, Tikjda, et le chalet du Kef) est fin prêt pour accueillir ses hôtes en ces jours hivernaux, en mettant à leur disposition 400 lits, ainsi que toutes les commodités nécessaires pour passer des séjours agréables. "Les demandes de réservations se sont accrues depuis le week-end dernier et avec l'arrivée de la neige et du froid, l'afflux des visiteurs et des familles s'accroît davantage", s'est réjoui Khaled Djella, responsable au CNSLT.

Béjaïa

Concours international de plaidoiries

Par Hocine Smaïli

Béjaïa abritera du 12 au 14 décembre prochain la deuxième édition du Concours international de plaidoiries, qu'organise l'Ordre régional des avocats de Béjaïa (ORAB). Le concours aura lieu au niveau de la Cour de Béjaïa avec la participation de plus de vingt pays représentés par des avocats candidats en compétition.

«Les plaidoiries seront présentées par des avocats venus de différents pays du monde, notamment d'Afrique, d'Europe et du monde arabe», avons-nous appris des organisateurs qui ont mis les bouchées doubles pour la réussite de cette mani-

festation internationale. La protection des droits de l'homme, le crime de guerre et le crime contre l'humanité, sont parmi les treize thèmes ouverts où devront se concentrer les plaidoiries de ce concours. «Les organisateurs ont dressé en tout treize thème pour le Concours international de plaidoiries», nous indique-t-on aussi en nous précisant qu'«une grande expertise dans l'organisation, qui suit le développement de l'ère numérique avec, en plus, la mise à disposition d'un centre de traduction instantanée dans six langues». Les organisateurs de cette manifestation nous rappellent que «les avocats des pays participants ont déjà déposé leurs dossiers avant

le 31 octobre dernier», et ce, conformément au règlement intérieur de ce Concours qui vise, entre autres, à «encourager les jeunes avocats pour mieux maîtriser les techniques de plaidoirie». «Le Concours se divise en quatre niveaux de sélection: le premier tour, le deuxième tour, la demi-finale et la finale», nous précise-t-on aussi en tenant à souligner que les concurrents seront départagés par une commission de jury déjà choisie par le comité d'organisation et composée de professionnels du droit. La rencontre sera couronnée par la remise des prix aux lauréats, notamment au 1er récipiendaire qui recevra un rameau d'olivier coulé dans l'or.

Secteur de la Culture de Annaba

Récupération des salles de cinéma en vue de leur exploitation

Une opération de récupération des salles de cinéma vient d'être entamée dans la wilaya d'Annaba dans la perspective d'en confier l'exploitation et la gestion au secteur de la Culture, a indiqué, jeudi, la Directrice de la culture et des arts, Saliha Berkouk.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire interministérielle du 1er octobre 2023, portant sur la mise en œuvre de l'opération de rétrocession des salles de spectacles cinématographiques relevant des communes, au domaine privé de l'Etat et l'attribution de leur gestion au ministère de la Culture et des Arts, a précisé la même responsable. Le processus de rétrocession a été entamé dans la commune d'El-Hadjer avec la récupération, la semaine dernière, de la salle de cinéma "Magma" d'une capacité de plus de 500 places, a-t-elle fait savoir, ajoutant qu'au titre de cette opération, il est prévu la récupération de cinq autres salles de la commune d'Annaba, en

l'occurrence "L'Edough", "El Hamra", "Shéhérazade", "Karama" et "Ifriqia" d'une capacité de 600 à 900 places. Les salles de cinéma de la commune d'Annaba font actuellement l'objet d'une opération d'expertise et d'évaluation de l'état du bâti, s'agissant de structures datant de l'époque coloniale, a encore indiqué Mme Berkouk, avant de souligner que les salles devant être récupérées bénéficieront d'une restauration, d'une réhabilitation et d'un équipement adéquat.

Bouira

Une personne percutée par un train

Une personne est décédée dans un accident de train dans la Wilaya de Bouira. Les unités de la protection civile sont intervenues, dans la matinée d'hier lundi, aux environs de 6h26, suite à un accident ferroviaire dans lequel un train a percuté une personne près de la gare d'Aomar, dans la commune d'Aomar, qui se situe à une vingtaine de kilomètres au cardinal nord du chef-lieu de wilaya Bouira. L'accident a entraîné la mort d'une personne qui a été évacuée au service mortuaire de l'hôpital local. Cependant la protection civile n'a pas révélé l'identité de la victime, ni son âge.

TAIB HOCINE

Une voiture dérape à Bouira

Une personne morte et 04 personnes blessées

Une personne a été tuée, tandis que 04 autres ont été blessées, ce dimanche dans la soirée, dans un accident de la circulation survenu dans la Wilaya de Bouira. Selon les services de la protection civile, l'accident s'est produit au niveau de l'autoroute est-ouest, dans la commune et daïra de Lakhdaria qui se situe à 45 Km au cardinal nord de la Wilaya de Bouira. La protection civile a indiqué que l'accident a engagé une voiture qui a dérapé puis s'est renversée par la suite. L'accident a entraîné la mort d'une personne et des blessures à 04 autres (02 dans un état critique). La dépouille mortelle a été déposée dans la morgue du centre hospitalier Amar Ouamrane dans la ville de Lakhdaria. Quant aux blessés, ils ont été évacués aux urgences de la même structure hospitalière.

TAIB HOCINE

Voies ferrées

Achèvement des études de réalisation de 1.048 km Alger-Tamanrasset

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a achevé l'élaboration des études relatives à la réalisation de 1048 km de la ligne Alger - Tamanrasset, auquel l'Etat accorde "une attention particulière", a indiqué le chargé de la communication à ANESRIF, Abdelkader Mazar. Ces études concernent le tronçon reliant Chiffa et Bougezzoul sur une distance de 153 km, Laghouat - Ghardaïa sur 265 km, Ghardaïa - El Menia sur 230 km, ainsi que le tronçon reliant El Menia et In Salah sur 400 km, a fait savoir M. Mazar dans une déclaration à l'APS. Les études du tronçon reliant In Salah à Tamanrasset sur 650 km sont toujours en cours, selon le même responsable qui a souligné la programmation de l'étude pour réaliser 400 km, concernant le tronçon reliant Tamanrasset-In Guezzam et la frontière algéro-nigérienne. Ces étapes interviennent après la mise en exploitation par "ANESRIF" du tronçon reliant Bougezzoul - Djelfa - Laghouat sur une distance de 250 km, avec des trains atteignant une vitesse de 220 km/h, inauguré par le président de la République en octobre 2023. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait souligné, lors de la récente réunion du Conseil des ministres, la nécessité "d'accélérer la mise en œuvre du plan de modernisation par l'interconnexion et la création du réseau ferroviaire en adéquation avec les mégaprojets à haut rendement économique", et ce, "en accordant la priorité absolue à la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset et à l'interconnexion avec les pays du voisinage africain". ANESRIF tend à "appliquer les instructions du président de la République pour l'exécution du plan de modernisation par l'interconnexion et la création du réseau ferroviaire via des projets de lignes ferroviaires desservant les régions d'extrême sud, notamment la ligne transsaharienne reliant Alger aux frontières algéro-nigériennes", selon Mazar. Il a ajouté que la ligne Alger-Tamanrasset revêt "une grande importance dans le portefeuille des projets, dont la réalisation est supervisée par le ministère des Travaux publics représenté par ANESRIF en tant que porteur de projet".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائية
الأستاذة : بلغوني زهرة
محضرة قضائية لدى محكمة مستعالم
محضر قضاء مستعالم
العنوان بحي 100 مسكن عمارة "ب" رقم 04
الهاتف: 045.41.72.04
محضر تبليغ أمر على عريضة لحجز
تفليدي ما للمدين لدى الغير عن طريق النشر
المادة 412 قانون الإجراءات المدنية والإدارية
بناء على الإذن بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن رئيس
محكمة مستعالم والمؤرخ في 2024/02/25 ترتيب رقم 24/00214
بناء على طلب السيد بنك بن بي بارياس الجزائر شركة ذات أسهم
التمثلة من طرف مديرها العام. العنوان : مركز الأعمال الجزائر منطقة
التشاطات قطعة رقم أي 03 م 1 باب الزوار والتي اختارت مكتبنا
كموطن مختار لتلقي الإجراءات التنفيذية. بناء على المادتين 02 و 12 من
القانون 03/06 المؤرخ في 2006/02/20 المتضمن تنظيم مهنة
المحضر القضائي. بناء على المواد : 406، 407، 416، 669، من
ق.إ.م. 1. نحن الأستاذة بلغوني زهرة محضرة قضائية لدى محكمة
مستعالم، محضر قضاء مستعالم الموقعة أثناء الكائن مكتبها بحي 100
مسكن عمارة ب رقم 04 مستعالم، بتفنا وسلمنا المدعو الشركة موسنا
بن عمار للتصدير والاستيراد المتمثلة بصفته محجوز عليه من طرف
سيرها بن عمار اسماعيل. العنوان : تعاونية المرزوقة رقم 16
صلاهدر مستعالم. تنفيذاً للأمر بالحجز ما للمدين لدى الغير الصادر عن
مكتب رئيس المحكمة التجارية المتخصصة بمستعالم بتاريخ
2024/05/22 تحت رقم الترتيب 24/000168 المتضمن حجز ما
للمدين لدى الغير، حتى لا يجهل، البتة لما تقدم حررنا هذا المحضر في
اليوم والشهر والسنة والساعة المذكورين أعلاه وذلك طبقاً للقانون.
تحت سائر التحفظات. تركنا له نسخة من هذا المحضر مرفقة بنسخة من
الأمر المنوه أعلاه والكل طبقاً للقانون

المحضر القضائية
11.12.2024

مكتب التوثيق الأستاذ رماص عبد القادر
21 شارع لمارتين وهران 2493
انشاء قاعدة تجارية النشرة الثانية
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ
01 ديسمبر 2024. صرح السيد أوقون محمد
لياس ولد عبد القادر المولود بهران بتاريخ
26 سبتمبر 1979، صيدلاني، الساكن ببئر
الجبر وهران، التعاونية العقارية الوهرانية رقم:
04 أنه أنشأ منذ تاريخ 03 أكتوبر 2006 قاعدة
تجارية معدة كصيدلية، مستثمرة ببلدية وهران
حي خميستي، المجمع السكني 2000 مسكن
عمارة 3، مدخل 3 أ الطابق الأرضي رقم 48
بجميع عناصرها المعنوية. قامت هذه القاعدة
التجارية بأربعة ملايين وثمانمائة ألف دينار
جزائري 4.800.000.00 دج

الموثق
11.12.2024

مكتب الأستاذ فلاح الهواري
الموثق بالسانية، المجمع السكني لي شالي، رقم : 01.
2874 CODE
بيع قاعدة تجارية
النشرة الأولى
بموجب عقد تعلقه الأستاذ فلاح الهواري، الموثق بالسانية
بتاريخ 28 نوفمبر 2024، باع كل من السيد بلعيفة أحمد الساكن
بهران حي النخيل شارع الحاج صالح أحمد رقم 22 والسيد
بورويس جمال الساكن بـ 08 شارع طارق بن زياد مرقان
(وهران) إلى السيد نوار عبد الحفيظ الساكن بإقامة الأوراس
عمارة ج 08 الطابق 08 رقم 13 أسطو بنر الجبر أولا قاعدة
تجارية كائنة بهران 40 شارع مسكر، كانت مخصصة بالبيع
بالتجزئة لأدوات المنسوجة الجوارب أجهزة الوليد وأقمطته
بزازة، مجوهرات غير ثمينة، عطور، كراسي وسيارات
الصبيان، أدوات الرضاعة، العناصر المعنوية العنوان والإسم
التجاري الزبائن المرتبطين به والشهرة التي حصل عليها
العناصر المادية واجهتان، مكتب رفوف (15) مكتب صداقة
(02)، ثانيا: قاعدة تجارية توجد بهران بلدية وهران حي
سدي عتيبة ساحة commissaire jurandon رقم 02 كانت
مستغلة في التجارة وحاليا غير مستغلة، ويشمل على العناصر
المعنوية : العنوان والإسم التجاري، الزبائن المرتبطين به
والشهرة التي حصل عليها حق الإيجار، قامت القاعدتان
التجارتيتان والمحللات : 40.000.000.00 دج. متودع تسختان
من العقد بالمركز المحلي للسجل التجاري لولاية وهران

الموثق
11.12.2024

مكتب الأستاذ بختاوي سعيد موثق بهران
نهج طرابلس زاوية شارع ضيف الله جيلالي
رقم 02 وهران
الهاتف: 041/ 33.85.04 / الفاكس: 041/ 33.85.14
إعلان
طلبت السيدة/ هواري خديجة بنت الحبيب و بن فغول
شريفية، تحرير دفتر الشروط لبيع بالمزاد العلني للحقوق
العقارية لابنها الطفلة/ عليك شريفية بنت سماعين
وهواري خديجة، بموجب أمر صادر من مجلس قضاء
وهران محكمة وهران رئيس قسم شؤون الأسرة رقم
الترتيب 24/378 لمؤرخ في 2024/11/27 والتي تتمثل
في الحقوق العقارية المقننة بنسبة (320/32 جزءا) في
الشياع من أمكنة مخصصة للسكن تقع بهران بلديتها
ودانرتها و ولايتها حي الامير شارع مولود فرعون
عمارة 132 القطعة رقم 07 قسم 160 مجموعة الملكية
رقم 43 عبارة عن شقة بعمارة ذات ملكية مشتركة تقع
بالطابق الأول اليب رقم 1 أمام تشمل على ثلاثة (03)
غرف مطبخ، حمام، مرحاض، شرفة، ديبارا هولو 02
رواق، تقدر مساحتها ستة و سبعون متر مربع
وسبعة وستون ديسمتر مربع (76.67 م²) حسب العقد
وتقدر بسبعة وسبعون متر مربع (77.00 م²) حسب
القياسات المسجحة وهي تشكل 1000/42.41 من الأجزاء
المشتركة للقطعة رقم 07. وسيتم البيع بمكتب الأستاذ
بختاوي سعيد يوم الأربعاء 25 ديسمبر على الساعة
العاشرة.

للإعلان/ الموثق
11.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستعالم
محكمة مستعالم
القسم الشؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
قضت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا
ابتدائيا حضوريا، في الشكل: قبول إعادة السير في
الدعوى بعد خيرة. في الموضوع: إفراغ الحكم القضائي
الصادر بتاريخ 2020/04/16 تحت رقم 20/02101
والمصادقة على الخيرة المنجزه من طرف الخبير مصلي
نذير المودعة لدى أمالة ضبط المحكمة بتاريخ
2020/09/01، وبالتالي الحجر على المرجع ضد: مراح
عبد الوحيد المولود بتاريخ 1991/08/07 بمستعالم لآبيه
محمد وأمه حفيظة كليل. تعيين المرجع مقدما لرعايته
والقيام بشؤونه وفق مقتضيات القانون ومصصلحة
المحجوز عليه. إلزام المرجع بنشر منطوق هذا الحكم
بجريدة يومية وطنية صادرة باللغة العربية. تحميل
المرجع المصاريف القضائية بما فيها مصاريف الخبرة.
هكذا صدر الحكم وصرح به في الجلسة العلنية المنعقدة
في المكان والتاريخ المذكور أعلاه ونصحه امضيانه نحن
الرئيس وامين الضبط.

الرئيس/ امين الضبط
11.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة بن حنيفة كلوم
محضرة قضائية لدى محكمة عين تاملت
الخصاص مجلس قضاء مستعالم
الكائن مكتبها بعين تاملت/ الهاتف / الفاكس: 045-48-62-37
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
للمادة 748 من ق.إ.م. 1
بناء على طلب السيدة بوبكر بختة القاتمة في حق ابنتها القاصرتين معيزة خولة
ومعيزة سارة المسافة حي 40 مسكن الشط وادي الجمعة. تلن عن بيع تصيب
القاصرتين المتمثل في مسكن كان ببلدية عين تاملت المتكون من طابق أرضي
يحتوي على 03 غرف، مطبخ، ساحة، محل تجاري، مرحاض، حمام تقدر مساحته
130م² أمام محكمة البوع العقارية بعين تاملت وقد حددت جلسة الاعتراضات يوم
2024/12/23 على الساعة 11:00 صباحا. ضد: عبد الرحمن تواتي، الساكن :
عين تاملت. وذلك بناء على بتصرف في أموال القاصر الصادر عن رئيس محكمة
عين تاملت بتاريخ 2024/07/11 تحت رقم الترتيب 24/068. بناء على أمر
بتعيين خبير عقاري الصادر بتاريخ 2024/08/27 تحت رقم الترتيب 24/00709
بناء على الخبرة المنبذة من طرف الخبير زاوي محمد المؤرخ في 2024/10/15
تحت رقم 24/823. بناء على البطاقة العقارية الصادرة في 2024/06/02 قسم
28 مجموعة ملكية 40. بناء على الفريضة المحرر من طرف الموثق الأستاذ
منور سي بدر الدين بتاريخ 2023/05/02. بناء على عقد بيع محرر من طرف
الموثق منور سي بدر الدين المشير بالمحافظة العقارية في 2024/03/12 حجم
124 رقم 33. وقد حدد السعر الإقتراضي بمبلغ 2.550.000.00 دج. لئلا يبايع
قائمة شروط البيع الخاصة ببيع تصيب القاصرتين معيزة سارة بنت الشارف
ومعيزة خولة بنت الشارف في حدود 48/08 في الحقوق العقارية الخاصة بالعارف
المتمثل في مسكن كان ببلدية عين تاملت المتكون من طابق أرضي يحتوي على
03 غرف، مطبخ، ساحة، محل تجاري، مرحاض، حمام تقدر مساحته 130 م².
بالمزاد العلني وقد حدد السعر الإقتراضي بمبلغ 2.550.000.00 دج. للاطلاع على
نقتر الشروط يتم الاتصال بمكتب الأستاذة المحضرة القضائية المذكور أعلاه أو
كتابة ضبط محكمة عين تاملت.

المحضر القضائية
11.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية : غليزان
دائرة زمورة
بلدية زمورة
اعلان عن فتح تحقيق عمومي
حول الملامنة وعدم الملامنة
لمشروع: توسعة محطة خدمات باضافة عداد غاز البترول
المميع وقود التابعة للسيد دراجي لخضر الكائنة ببلدية
زمورة سيدي عبد الله قسم (30 مجموعة ملكية رقم 83
يعن رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة لبلدية زمورة
للجمهور بأنه طبقا للقرار رقم 2716 بتاريخ
2024/11/26 الصادر عن والي ولاية غليزان سيشرع
في فتح تحقيق عمومي حول الملامنة وعدم الملامنة
لمشروع: توسعة محطة خدمات باضافة عداد غاز البترول
المميع وقود التابعة للسيد دراجي لخضر الكائنة ببلدية
زمورة سيدي عبدالله قسم (30 مجموعة ملكية رقم 83
لمدة ثلاثون (30) يوما وذلك ابتداء من تاريخ صدور
الاعلان بالجراند الوطنية. لهذا الغرض يمكن للأشخاص
مالكي مساكن أو قطع اراضي مجاورة للمشروع التقرب
من الامانة العامة للبلدية من اجل ابداء آرائهم ، تسجيل
شكاويهم وعرض عرائضهم في السجل المفتوح على
مستوى ذات المصلحة.

رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة
11.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى
محكمة وهران مجلس قضاء وهران / اختصاص مجلس قضاء وهران
الذي مكتبها بحي ليبيكر عمارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 041.38.01.15
إعلان جلسة بيع بالمزاد العلني بالجزيرة
نحن الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة وهران مجلس قضاء وهران
الموقعة أثناء الكائن مكتبها بحي ليبيكر عمارة E01 رقم 06 وهران
لصالح السيدة شيباتي يامنة، العنوان : 27 شارع العربي بن مهيدي
وهران، ضد السيد شيباتي عبد القادر، رقم 08 شارع نوبا حي المقر
وهران. طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.
وبموجب الحكم الصادر تاريخ 2022/05/20 تحت رقم الفهرس
02781/22 من مجلس قضاء وهران محكمة العمالية القسم العقاري
والمعمور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2022/12/08. وبناء على محضر
إيداع قائمة شروط البيع بتاريخ 2024/07/17. تحديد الجلسة البيع:
حيث حددت جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2025/01/08 على
الساعة 10 سا 00 بمقر محكمة العمالية بتعين العطار والعطار متمثل في
مسكن بامالك ذات مسكن سكني كائنة بهران حي المقر بلدية شارع
موبا وشارع زحاف جيلالي حاليا رقم العمارة 08 الطابق الأرضي،
عبارة عن بناية ذات ملكية مشتركة متكونة من قطعة 5 و قطعة 6 تشمل
على: غرفتين، مطبخ، غرفة مهملات، ومسطح خصوصي تقدر مساحتها
بـ 85.47 م². متكون من طفتين و هي كالتالي: القطعة رقم 01: توجد
في الطابق الأرضي وتحتوي على غرفتين بمساحة 33.54 م² مطبخ
مساحة 7.60 م² وغرفة مهملات بمساحة 3.45 م² وحمام بمساحة
6.80 م² ومجموعة يقدر بـ 54.00 م². أما القطعة رقم 02 فتوجد
بالطابق الأول وهي عبارة عن سطح متحرك من طرف آخر يعطو محل
تجاري ملك خاص وتقدر مساحته 31.47 م². ويحدد ثمن افتتاح البيع
بمبلغ 7.288.200.00 دج سبعة ملايين ومائتين وثمانية وثمانون ألف
ومائتين دينار جزائري. وحددت جلسة البيع بتاريخ 2025/01/08 على
الساعة 10 سا 00 صباحا بمقر محكمة العمالية. وعلى من يريد
الاطلاع على دفتر الشروط يتصل بمكتب الأستاذة تلي خديجة الكائن
بالعنوان المذكور أعلاه او بامانة ضبط محكمة العمالية.

المحضر القضائية
11.12.2024

Agence de voyage SFICIFA Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Location Appartement
Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef
Contactez le : 0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous
@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836
Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

Local à Louer
Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.
Curieux s'abstenir

Malgré les flops, le club recrute encore en Afrique subsaharienne

MCO: Pourquoi insister sur les étrangers?

Par Rachid BELARBI

La victoire face à l'US Biskra de Si Tahar Cherif El-Ouazzani, la première depuis un mois, a permis au Mouloudia d'Oran de retrouver le podium et de s'y installer provisoirement, en attendant la mise à jour du calendrier, notamment pour les clubs représentant le football algérien sur le plan continental. Forcément satisfait d'une telle issue, malgré une manière peu commode et pas encore convaincante, l'entraîneur Eric Chelle a, aussi et surtout, évoqué le prochain mercato et le recrutement qu'il compte effectuer en perspective de la seconde partie de saison. Le technicien franco-malien a, pour rappel, déjà sous la main deux joueurs étrangers à l'essai et qui s'entraînent avec le groupe depuis déjà un bon bout de temps. Un Franco-malien et un Franco-ivoirien, a-t-on appris de sources concordantes, en attendant l'arrivée d'un autre Malien, «qui dispute cette saison la Ligue des Champions de la CAF et qui

est international avec la sélection de son pays», avait même révélé le premier responsable technique du club d'El-Hamri. Une affirmation qui a fait tiquer dans l'entourage proche du Mouloudia, notamment sur cette obstination et cet entêtement à favoriser la carte des étrangers, notamment des joueurs africains subsahariens alors que ceux recrutés, à savoir le Ghanéen Baakoh et les Ivoiriens Syla et Sery sont des flops retentissants. Le rapport qualité-prix ayant trait à leur engagement a, d'ailleurs, fait rire sous cape l'Algérie du foot, surtout après le dévoilement des salaires faramineux qu'ils touchent en devises étrangères sonnantes et trébuchantes. De plus, si Eric Chelle venait à décider de signer les éléments à l'essai, le club se retrouverait avec pas moins de six joueurs non algériens alors que la loi d'y autorise que cinq, ce qui suggérerait qu'au moins l'un de ceux recrutés cet été soit libéré. Ce qui confirmerait, de la plus évidente des manières, que ceux qui se sont empressés à vanter les qualités de ces

deux Ivoiriens qui coûtent une fortune au club, n'ont fait que tromper l'opinion publique après que la direction d'Ahmed Belkacemi les eût recrutés à la faveur d'une démarche douteuse qui ne répond aucunement au standard professionnel. L'autre question qui taraude les esprits des habitués des coulisses mouloudiennes est, du reste, relative à l'identité de la fameuse commission de recrutement que Chelle a dit installer pour l'accompagner, l'aider et le conseiller en amont de cette opération de recrutement hivernal. Cela fait, convenons-en, assez de zones d'ombre qui laissent perplexe et qui interrogent réellement sur le mode de fonctionnement et de gestion du Mouloudia sous Hyproc. Car si l'argent coule à flots et a mis fin à toute crise de revendications internes, le modus operandi n'est certainement pas à la hauteur des ambitions, encore moins des attentes de ceux qui espéraient voir le MCO, sous pavillon Sonatrach, passer un cap et redevenir un club professionnel, à proprement dit.

Ligue des Champions (3ème journée)

Le MCA et le CRB se distinguent, Pirates - Al-Ahly se neutralisent

La phase de groupes de la Ligue des Champions de CAF s'est poursuivie ce week-end avec des rencontres palpitantes lors de la deuxième journée, marquée notamment par les victoires des deux clubs algériens, le MCA et le CRB, alors que le choc entre le tenant du titre Al-Ahly et Orlando Pirates disputé à Johannesburg n'a pas connu de vainqueur (0-0). Al Hilal Omdurman a poursuivi son début parfait dans le Groupe A avec une victoire dramatique 2-1 contre le TP Mazembe. Un penalty transformé par Mohamed Abdelrahman a donné l'avantage aux Soudanais avant qu'Oscar Tshikomb égalise pour Mazembe d'un tir spectaculaire. Mais un effort à longue distance de Jean Girmugisha en fin de match a offert les trois points à Al Hilal, leader du groupe avec six points devant le MCA (4 pts). De son côté, le MC Alger s'est imposé 2-0 face aux Young

Africans au Stade du 5 Juillet. Ayoub Abdellaoui a ouvert le score en seconde mi-temps, et Soufiane Bayazid a scellé la victoire dans le temps additionnel. Mazembe est troisième avec un point, tandis que les Young Africans ferment la marche avec deux défaites. Les anciens champions des Mamelodi Sundowns ont obtenu un précieux point en déplacement (1-1). Iqraam Rayners avait ouvert le score pour les Sud-Africains en seconde période, mais Mohammed Hrimat a rapidement égalisé. Les Sundowns restent invaincus avec deux points. Dans l'autre match, l'Union Maniema a arraché un nul 1-1 face au Raja grâce à une frappe tonitruante de Joseph Bakasu, égalisant après l'ouverture du score de l'adversaire. Maniema grimpe à la deuxième place avec deux points, maintenant le groupe très compétitif. Les Orlando Pirates et Al Ahly se sont quittés sur un score vier-

ge devant un stade Orlando Stadium comble. Monnapule Saleng et Yahya Attiat Allah ont failli trouver la faille, mais les défenses ont tenu bon. Plus tôt, Aimen Mahious a inscrit un but à la 71e minute pour offrir une victoire 1-0 au CR Belouizdad contre le Stade d'Abidjan, maintenant ainsi les Algériens dans la course. Le Stade d'Abidjan, dernier du groupe, n'a toujours pas engrangé de point. Pyramids et Djoliba se sont neutralisés 0-0 au Mali dans un duel défensif frustrant pour les deux équipes. Pyramids reste en tête avec quatre points, tandis que Djoliba est dernier avec un point. De même, l'Espérance Tunis de Youcef Belaili n'a pu faire mieux qu'un 0-0 face à Sagrada Esperança en Angola. Malgré une domination claire, l'Espérance a buté sur une défense angolaise solide. Les Tunisiens sont à égalité avec Pyramids, mais leaders grâce à une meilleure différence de buts.

Compétitions interclubs de la CAF (Phase de poules - 2ème journée)

Un bilan sans faute pour les représentants algériens

Les quatre clubs algériens engagés dans les compétitions africaines interclubs de football: le MC Alger, le CR Belouizdad, l'USM Alger et le CS Constantine, ont réalisé un bilan sans faute à l'occasion de la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération de football, disputée samedi et dimanche. Versé dans le groupe A de la ligue des champions, le champion d'Algérie en titre, le MC Alger, a réalisé son premier succès à domicile face aux Tanzaniens de Young Africans (2-0), grâce aux buts inscrits par Abdelaoui (64e) et Bayazid (90e+5e), une belle opération pour le "Doyen" qui compte aller plus loin dans cette prestigieuse compétition continentale après quatre années d'absence. Auteurs d'un nul à Lubumbashi lors de la 1re journée face aux Congolais

du TP Mazembe (0-0), les Mouloudiens ont su dépasser la sanction du huis clos infligée par la CAF, en allant chercher les trois points de la victoire face à une solide formation des Young Africans, finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération saison 2023, décrochée par l'USM Alger. Dans l'autre match du groupe A, les Soudanais d'Al-Hilal ont réalisé une victoire, dans les arrêts de jeu, face au Congolais du TP Mazembe (2-1). A l'issue de la 2e journée de la phase de poules, Al-Hilal du Soudan prend les commandes du groupe A avec un total de 6 points, devant le MC Alger (4 pts), le TP Mazembe (1 pts), alors que les Tanzaniens de Young Africans ferment la marche (0 pt). Pour le compte de la troisième journée, prévue les 13 et 15 décembre prochains, le TP Mazembe accueillera Young Africans, au

moment où le MC Alger recevra Al-Hilal, à huis clos. De son côté, le CR Belouizdad, deuxième représentant algérien en ligue des champions (Gr.C), a également réalisé une bonne opération en allant battre le Stade d'Abidjan 1-0, samedi au stade Houphouët-Boigny à Abidjan, grâce à un but inscrit par Aimen Mahious à la 71e minute de jeu, une victoire qui relance le Chabab dans la course à la qualification pour les quarts de finale. Dos au mur avant le début de cette rencontre après sa défaite à domicile devant Orlando Pirates (Afrique du Sud), le CRB était dans l'obligation de réagir pour éviter une deuxième défaite de rang qui peut lui coûter la qualification au prochain tour, chose que les protégés de l'entraîneur Abdelkader Amrani l'ont très bien compris à travers ce succès très important en dehors de leur base.

Le football algérien en deuil

Décès de l'ancien sélectionneur national Mahieddine Khalef



L'ancien entraîneur de l'équipe nationale de football, Mahieddine Khalef est décédé ce mardi à l'âge de 80 ans, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. L'instance fédérale a accompagné son communiqué de condoléances à la famille du défunt, en écrivant: "devant cette grande perte, le président de la Fédération algérienne, Walid Sadi, présente, en son nom et au nom des membres de son bureau fédéral, ses sincères condoléances à la famille du défunt et à toute la famille du football en Algérie, priant Dieu le Tout-Puissant de lui accorder sa miséricorde et de l'accueillir en son vaste paradis". Le nom de Khalif Mehieddine était associé à l'équipe de la Jeunesse sportive de Kabylie, qu'il a menée à remporter de nombreux titres, en plus de sa présence dans le staff de l'ancien sélectionneur national et défunt, Rachid Makhloufi, lors de la Coupe du monde de football de 1982. Feu Khalif Mehieddine est considéré comme l'un des créateurs les plus importants de l'histoire du football algérien. Il a dirigé les "Verts" lors de la Coupe d'Afrique des Nations 1984 en Côte d'Ivoire.

Jeux scolaires africains

Trois villes de l'Est algérien choisies pour accueillir la première édition

Trois villes algériennes ont été choisies pour abriter conjointement la première édition des jeux scolaires africains prévus en août prochain, a-t-on appris, mardi, auprès de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASC). Il s'agit des villes de Constantine, Annaba et Skikda, à l'initiative du président de la FASC, Abdelhafid Izem, ajoutant que pas moins de 22 disciplines sportives seront au menu de ces jeux. En perspective de ce rendez-vous continental, une délégation de la FASC, présidée par le premier responsable de cette instance, a effectué récemment une visite d'inspection au niveau des trois villes en question, selon le même responsable. A ce propos, il s'est dit "satisfait" de l'état des sites choisis pour accueillir l'événement, aussi bien ceux dédiés aux compétitions que d'hébergement des athlètes, poursuivant avoir préconisé quelques travaux de réaménagement au niveau de certaines infrastructures pour qu'elles soient fin prêtes pour la manifestation scolaire continentale. Il a, en outre, fait savoir qu'un rapport y afférent sera transmis aux ministères concernés pour prendre les mesures qui s'imposent. Pour M. Izem aussi, ces jeux seront pour les participants un prélude des jeux africains de la jeunesse et les prochains jeux olympiques de Los Angeles (USA) en 2028. Un intérêt particulier est accordé aux sports scolaires et universitaires en Algérie, depuis quelques années, et ce, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour que ces deux secteurs retrouvent leur vocation dans la scène sportive nationale, en étant des pourvoyeurs des jeunes talents au profit des différentes sélections algériennes, toutes spécialités confondues, a rappelé le président de la FASC.

Ouverture du Forum international "Cinéma et Mémoire" à Alger

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a présidé, lundi à Alger, l'ouverture du Forum international "Cinéma et Mémoire, une fenêtre sur le passé et une vision pour l'avenir", organisé sous le Haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération.

La cérémonie d'ouverture de ce Forum international, organisé par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, du moudjahid et ancien ministre Dahou Ould Kablia, du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, du Directeur général de l'Etablissement public de télévision (EPTV), Mohamed Baghali, ainsi que de moudjahidine, de cadres, d'artistes et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

A cette occasion, un hommage a été rendu à des personnalités algériennes célèbres dans le domaine du cinéma révolutionnaire ainsi qu'aux pionniers du film révolutionnaire, notamment les réalisateurs disparus Amar Laskri, Tahar Hannache et Benamar Bakhti, en plus d'un hommage spécial aux réalisateurs Ahmed Rachedi et Rachid Bouchareb, ainsi qu'à la comédienne Nadia Talbi.

L'hommage a également inclus plusieurs cinéastes étrangers amis de la Révolution de libération nationale qui ont soutenu avec leurs caméras et par diffé-

rents moyens et outils créatifs la lutte du peuple algérien, parmi lesquels le cinéaste serbe Stevan Labudovic (ex-Yougoslavie), le réalisateur français René Vautier, le réalisateur italien Gillo Pontecorvo, et le réalisateur cubain Milton Alberto Diaz Canter. La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'organisation d'une exposition spéciale des différents équipements et matériels cinématographiques utilisés pour le tournage faisant partie du patrimoine cinématographique algérien, témoin du parcours et de l'histoire de ce cinéma, outre la projection d'un film documentaire sur l'histoire du cinéma algérien, et de musiques de films historiques algériens, exécutés par l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger. Organisée du 9 au 11 décembre, avec la participation de près d'une trentaine d'experts et de spécialistes du cinéma et de la mémoire, algériens et étrangers, cet événement culturel et intellectuel traitera plusieurs problématiques, dont le rôle du cinéma comme outil pour la construction et la documentation de la mémoire collective et le renforcement des valeurs de liberté et de résistance".

Les participants discuteront, trois jours durant, lors de six séances, de questions liées principalement au rôle du cinéma dans la sensibilisation et la conscientisation à l'émancipation, à l'expérience du cinéma algérien pendant et après la Révolution, et aux problématiques de la valorisation et de la promotion du film résistant et révolutionnaire, et de l'avenir du cinéma à la lumière des mutations actuelles. Les interventions mettront en avant le rôle du cinéma dans le renforcement de la solidarité mondiale et la promotion des droits de l'Homme.



Des experts soulignent le rôle du cinéma pour démontrer la capacité des peuples à lutter contre l'oppression coloniale

Les travaux du Forum international "Cinéma et Mémoire" se sont poursuivis, lundi après-midi à Alger, avec l'organisation de conférences scientifiques auxquelles ont participé des spécialistes et des chercheurs dans le domaine du cinéma, ayant permis de mettre en lumière le rôle du septième art pour démontrer la capacité des peuples à résister contre l'oppression coloniale et à défendre les principes de liberté, d'identité et de justice.

Evoquant les débuts de la production cinématographique en Algérie et le rôle de l'image dans la préservation de la Mémoire nationale, le critique de cinéma, Ahmed Bedjaoui, a affirmé que des artistes, écrivains et créateurs algériens, engagés pour la cause nationale, "ont atteint l'excellence", en transmettant la véritable image des Algériens et leurs souffrances sous le joug du colonialisme français.

En outre, il a cité "le rôle joué par Mahmoud Guenez dans la création du premier noyau de cameramen en 1957", durant la guerre de libération, lorsque des soldats algériens ont été sélectionnés pour suivre une formation sur l'utilisation de la caméra afin d'enregistrer les différents combats et batailles, entre autres, pour les diffuser.

Par ailleurs, M. Bedjaoui a fait savoir que l'image constituait "l'arme douce" utilisée par le Front de libération nationale (FLN), pour "contrer la machine de propagande française qui empêchait la diffusion de toute image qui mettait à nu la réalité de ses crimes en Algérie".

Il a également évoqué, le rôle des amis de la Révolution algérienne étrangers, qui se sont engagés dans le mouvement révolu-



tionnaire et se sont mis à filmer ses étapes, car convaincus de la justesse de la cause algérienne, à l'instar de René Vautier, Stevan Labudovic, Pierre Clément, et Jacques Charby.

Pour sa part, l'enseignant universitaire Aïssa Ras El Ma, a estimé que le cinéma en Algérie avait traversé "plusieurs étapes", à commencer par la phase "d'avant la révolution", qu'il a qualifiée de "cinéma colonial", suivie de la phase "pendant la révolution", caractérisée par la proclamation de la résistance à travers l'image aux côtés de la lutte armée, et axée sur la mobilisation et l'appel à rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale, puis la phase "post-indépendance" caractérisée par des productions pour accompagner la stratégie de construction et de développement et soutenir les choix de l'Etat dans différents domaines.

De son côté, le réalisateur cubain Milton Alberto Diaz Canter a souligné l'importance de consacrer des rencontres cinématographiques abordant la question du cinéma en tant que "moyen pour préserver la mémoire" et "son rôle dans la défense de l'identité des peuples", mettant en avant "les relations historiques solides qui unissent les

deux pays, l'Algérie et Cuba, depuis la révolution de libération". Quant au critique cinématographique français Olivier Hadouchi, il a évoqué les films qui ont traité de la Révolution algérienne, réussissant à transmettre le message de la libération aux peuples et influençant positivement de nombreux cinéastes.

Les plateformes de streaming modernes mettent à la disposition du spectateur une multitude de films sur la Révolution algérienne et sur les mouvements de libération, de même qu'elles constituent une opportunité pour examiner leurs dimensions car il s'agit de productions "réalisées dans des conditions difficiles pour faire face à la propagande et, ainsi, ne sont pas simplement des œuvres de divertissement, mais plutôt un document d'archives à exploiter dans le présent, a-t-il précisé.

Le cinéma palestinien a aussi été présent lors de ces conférences, à travers l'intervention de l'universitaire égyptien, Sayed Ali Ismail lors de laquelle il a mis en lumière les formes de résistance cinématographique en Palestine avant la Nakba, en présentant des "preuves concrètes" comme d'anciens journaux démontrant l'existence d'une vie socioculturelle en Palestine.

Organisé par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts et sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Forum international "Cinéma et Mémoire", qui se déroule du 9 au 11 décembre, s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération.

L'icône de la chanson bedouine oranaise Abdelkader El Khaldi s'est éteint



L'icône de la chanson bedouine oranaise Abdelkader El Khaldi est décédé, lundi à Mostaganem, à l'âge de 67 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de son entourage. Natif de Mostaganem, le défunt est entré dans le monde de l'art algérien à la fin des années 1980, en interprétant la chanson bedouine oranaise, genre musical à travers lequel il s'est imposé sur la scène artistique algérienne,

grâce à des chansons écrites par de grands poètes du Melhoun et d'autres qu'il a, lui même, écrites. A ses débuts, Khaldi a participé au programme artistique "Alhane Oua Chabab", qui a lancé sa carrière artistique de manière progressive, se distinguant aux côtés d'autres grands artistes à l'instar de Blaoui Houari, Ahmed Saber et Benzergua, en apportant une touche moderne à ce chant authentique, qui se limitait à des instruments de musique traditionnels, comme la "Gasba" et le "Gueljal". Le défunt s'est fait également connaître sur les écrans de la télévision, à travers ses participations à plusieurs émissions et programmes artistiques. Il a, en outre, chanté dans plusieurs festivals nationaux. Parmi ses célèbres chansons, figurent "Yamma Ya Bouya", "Boya Kirani", "Djar El Hem", "Ya Habibi Baghi Nwassik", "Kasdinkoum Leddar", ainsi que "Chehal Sbert".

Italie

L'explosion d'un dépôt de carburant fait au moins deux morts

Une explosion dans un dépôt de carburant dans la région de Toscane, dans le centre de l'Italie, a tué au moins deux personnes et en a blessé 14 autres, ont annoncé les autorités.

L'explosion a provoqué l'effondrement d'un bâtiment abritant des bureaux, où trois personnes étaient portées disparues, a déclaré Monia Monni, responsable régionale de l'environnement, à SKY TG24. L'explosion s'est produite dans un dépôt de carburant d'ENI au nord de Florence, projetant un panache de fumée noire dans l'air. Des témoins vivant à des kilomètres de là ont fait état d'une forte détonation et de secousses.

Parmi les blessés, qui ont tous été transportés à l'hôpital, deux sont en urgence absolue en raison de brûlures, dont l'un a été transporté d'urgence à Careggi et l'autre au grand centre des brûlés de Pise. Les autres blessés sont dans un état moins grave. La déflagration s'est produite vers 10 h 15, dans la zone de l'usine où les camions-citernes se ravitaillent en carburant. ENI a déclaré que la cause de l'explosion au dépôt de Calenzano faisait l'objet d'une enquête.

Opérations d'extinction d'incendie à l'usine ENI de Calenzano
Opérations d'extinction d'incendie à l'usine ENI de Calenzano - Foto di Gabriele Nunziati



La compagnie pétrolière a précisé que "l'impact et les causes sont en train d'être immédiatement vérifiés. Des mises à jour suivront". Selon l'entreprise, les flammes sont confinées à la zone du quai de chargement et n'affectent en rien le parc de stockage. "La colonne de fumée est également visible depuis les communes voisines, le système régional d'urgence sanitaire, les pompiers et les forces de police sont sur place", avait initialement déclaré le président de la région Toscane, Eugenio Giani, dans un post sur X. La protection civile a activé la cellule de crise, en lien avec le centre de coordination des secours de la préfecture de Florence.

Les pompiers s'efforcent d'éteindre les flammes et un détachement des pompiers de Pérouse est parti aider ses collègues dans les opérations, mais le feu est presque éteint.

La municipalité de Calenzano a demandé aux habitants de ne pas s'approcher de la zone touchée et de rester à l'intérieur, fenêtres fermées. "Une explosion s'est produite dans la zone Eni près du terrain de sport (via del Pescinale). La zone de l'incident est circonscrite. Des contrôles sont en cours. Nous conseillons à la population de ne pas s'approcher de la zone touchée. Il est conseillé aux habitants de la zone de garder leurs portes et fenêtres fermées et d'éteindre les systèmes d'air conditionné", peut-on lire sur les réseaux sociaux.

Pour la première fois, le message du système national It-Alert a été utilisé dans un cas réel pour avertir les citoyens dans un rayon de cinq kilomètres autour de l'usine.

La circulation des trains régionaux entre Florence et Prato a été temporairement interrompue.

Dijon

Refoulée par les urgences de nuit, elle accouche sur le parking de l'hôpital

Cette maman l'assure, la situation aurait pu « virer au drame ». Le 1er novembre dernier, la Bourguignonne a en effet accouché sur le parking de l'hôpital privé Dijon-Bourgogne (HPDB), sous les yeux de son mari et de sa fille de 4 ans. Comme elle le relate à nos confrères du Bien Public, les urgences de nuit ont dans un premier temps refusé de la prendre en charge, la réorientant vers le service maternité, et ce malgré l'insistance du papa. Mais il était déjà trop tard.

La parturiente, qui n'arrivait même plus à marcher, a été secourue par un témoin et allongée sur un banc.

Elle a donné naissance à son bébé avec l'aide de cet homme, de son mari, puis, enfin, d'une équipe médicale. « J'ai la sensation qu'on nous a volés ce moment », déplore la mère de famille. Cette dernière, ainsi que sa fille aînée, restent très choquées par cet accouchement peu banal.

Fort heureusement, la maman et son petit garçon se portent bien

et ont été pris en charge par l'hôpital. Mais la colère demeure : « Si on nous avait ouvert, mon fils serait né au chaud, pas dehors. Il avait les lèvres bleues et a fait deux heures de couveuse », dénonce la Bourguignonne.

L'HÔPITAL RECONNAÎT UNE DÉFAILLANCE

Du côté de l'établissement de santé, on reconnaît « une situation exceptionnelle » et « un dysfonctionnement ». Selon Valérie Fakhoury, directrice de l'établissement et du Pôle Bourgogne du groupe Ramsay santé, le personnel des urgences aurait mal évalué le caractère imminent de

l'accouchement et aurait respecté les protocoles en vigueur pour l'accueil de nuit en orientant la famille vers la maternité. Elle assure également avoir pris contact avec la maman, lui proposant notamment un soutien pour elle et sa fille aînée.

La mère a décidé de médiatiser son histoire et de déposer plainte à la gendarmerie, pour que « cela ne se reproduise pas ». Elle dénonce ainsi la mise en place de process, « en dépit du bon sens ». « C'est juste symptomatique du système de santé. On ne réfléchit plus en termes d'humain, on déresponsabilise les gens », conclut-elle.

Pennsylvanie

Le corps d'une grand-mère disparue retrouvé dans une mine

Le 6 décembre, le corps d'Elizabeth Pollard, portée disparue depuis le 2 décembre, a été découvert dans une mine abandonnée à Unity Township, en Pennsylvanie. La grand-mère de 64 ans avait disparu alors qu'elle cherchait son chat. D'après les autorités, elle aurait chuté dans un gouffre récemment apparu derrière un restaurant. Les secours ont mobilisé d'importants moyens pendant deux jours pour tenter de la retrouver en vie, mais sans succès.

Un chauffeur de camion perd la vie dans une collision

avec un train dans le port d'Anvers

Un chauffeur de poids-lourd a perdu la vie dans une collision avec un train, survenue dans la nuit de lundi à mardi dans la zone portuaire d'Anvers, a indiqué la police fédérale.

La collision s'est produite vers 04h30 du matin mardi sur un passage à niveau situé à l'intersection avec l'Ordamstraat. Il s'agit d'un passage à niveau sans barrières, mais avec des feux lumineux, comme c'est souvent le cas dans la zone portuaire. Un expert en circulation a été envoyé sur place afin de faire la lumière sur les circonstances exactes de l'accident. Le camion s'est embrasé à la suite de la collision. L'intervention des pompiers sur place et des enquêteurs risque dès lors de se prolonger plusieurs heures. La police demande donc d'éviter la zone.

Une pièce romaine en or à l'effigie de Brutus, assassin de Jules César, vendue 1,98 million d'euros



Une rarissime pièce romaine à l'effigie de Brutus, le plus célèbre des assassins de Jules César, a été vendue aux enchères lundi à Genève pour 1,98 million d'euros, a annoncé Numismatica Genevensis, responsable de la vente. La pièce en or a été vendue pour plus de 1,83 million de francs suisses, soit "1,98 million d'euros", commission de vente comprise, "à un collectionneur européen", a indiqué la société dans un communiqué.

Cet aureus, la monnaie d'or romaine, est "un morceau d'histoire" lié aux derniers chapitres de la République romaine, avait expliqué à l'AFP Frank Baldacci, le directeur de Numismatica Genevensis, il y a quelques jours.

La pièce, pesant 8 grammes et d'une dimension similaire à celle d'un euro, a été frappée en 43-42 avant JC par "Brutus et ses amis qui ont assassiné Jules César" en mars 44 avant JC, détaille-t-il.

Cet aureus particulier arbore côté face le profil de la tête de Brutus entouré de feuilles de laurier et célèbre au revers ses récentes victoires militaires avec des symboles guerriers. C'est l'un des 17 spécimens connus, selon la maison d'enchères. La pièce a été frappée peu de temps avant la bataille très célèbre de Philippes, que Brutus a perdue contre Marc-Antoine et Octave et à l'issue de laquelle il s'est "donné la mort", avait expliqué M. Baldacci. L'aureus a voyagé à travers les siècles, passant de main en main, à l'abri des regards.

La pièce n'a refait surface que dans les années 1950 lorsqu'elle a été publiée dans le catalogue d'un collectionneur privé. Elle est réapparue par la suite lors d'une vente aux enchères en 2006 à Zurich, où elle a été vendue à un autre collectionneur privé pour 360.000 francs suisses.

Un drone robotique inspiré des oiseaux peut sauter dans les airs pour décoller



Dans une recherche publiée le 4 décembre, des scientifiques de l'EPFL à Lausanne, en Suisse, ont fait passer la technologie des drones à la vitesse supérieure grâce à un robot ressemblant

à un oiseau. RAVEN (Robotic Avian-inspired Vehicle for multiple ENvironments) s'est inspiré des corbeaux du campus de l'université pour créer un drone innovant capable de sauter, de bondir et de s'élaner dans les airs pour décoller.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

- | | |
|--|---|
| 10h30 Amour, gloire et beauté | 11h25 Chacun son tour |
| 11h00 Les Feux de l'amour | 11h55 Tout le monde veut prendre sa place |
| 11h45 Petits plats en équilibre | 12h55 Journal |
| 11h50 Les douze coups de midi | 13h00 Journal |
| 12h50 Au coeur des Restos du coeur | 13h40 Journal |
| 12h55 Petits plats en équilibre | 13h43 Le geste cuisine |
| 13h00 JT 13h | 13h45 La p'tite librairie |
| 13h40 Petits plats en équilibre | 13h55 Ça commence aujourd'hui |
| 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 17h05 Affaire conclue |
| 14h20 Mariage royal pour Noël | 17h55 Affaire conclue |
| 15h50 Noël avec un prince | 18h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 17h30 Star Academy, la quotidienne | 18h40 N'oubliez pas les paroles |
| 18h30 Ici tout commence | 19h55 Journal |
| 19h10 Demain nous appartient | 20h00 Journal |
| 20h00 JT 20h | 20h55 Basique, l'essentiel de la musique |
| 21h00 C'est Canteloup | 21h00 100 % logique : entraînez-vous ! |
| 21h10 Esprits criminels : Evolution | 21h05 Ça, c'est Paris ! |
| 23h10 Esprits criminels : Evolution | 22h05 Ça, c'est Paris ! |
| 00h15 Une famille en or | 00h30 Rendez-vous en terre inconnue |
| 01h35 Tirage de l'EuroMillions | 03h20 Ça commence aujourd'hui |
| 01h40 Programmes de la nuit | 04h15 Météo Outre-mer |



3

- | | |
|---|--|
| 10h24 Bob Marley : One Love | 11h15 Outremer.le mag |
| 12h14 La boîte à questions | 11h50 Outremer.l'info |
| 12h23 En aparté | 12h00 Régions d'ici |
| 12h58 Clique | 12h15 ICI 12/13 |
| 13h30 Jeff Panacloc : A la poursuite de Jean-Marc | 13h55 Météo à la carte (la suite) |
| 14h57 Chasse gardée | 14h45 La stagiaire |
| 16h35 Un p'tit truc en plus | 15h40 La stagiaire |
| 18h11 Viendez au Groland | 16h35 La p'tite librairie |
| 18h30 Têtâtête(s) | 16h45 Duels en familles |
| 18h45 Tchi tcha | 17h20 Slam |
| 19h11 La boîte à questions | 18h05 Questions pour un champion |
| 19h16 Clique | 18h50 Journal |
| 19h51 Canal Champions Club | 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions |
| 20h54 Plateau avant-match UEFA | 19h50 Tout le sport |
| 21h00 Football : Ligue des champions | 20h00 Le mag Ligue 1 |
| 22h57 Canal Champions Club le debrief | 20h20 Un si grand soleil |
| 23h58 Clique | 20h40 Un si grand soleil |
| 00h02 May December | 21h05 Des racines et des ailes |
| 01h56 La Zone d'intérêt | 00h10 Journal |
| 03h52 Golf+, le mag | 00h15 Le pitch cinéma |
| 04h48 Rallye : WRC, Rallye du JaponS | 00h20 Gas Station |
| | 00h30 Fuochi |
| | 00h45 Inchei |
| | 01h05 Flores del precipicio |



- | | |
|---|---|
| 06h30 Incroyables transformations | 10h55 Canaries, les îles-volcans |
| 07h30 Incroyables transformations | 11h40 Canaries, les îles-volcans |
| 08h35 Ça peut vous arriver | 12h25 Les sanctuaires d'épices |
| 09h45 Ça peut vous arriver | 13h35 Le corbeau |
| 11h30 Ça peut vous arriver chez vous | 15h00 Terres sauvages du Grand Nord |
| 12h45 Le 12.45 | 15h45 Les animaux sauvages d'Europe |
| 13h40 Un jour, un doc | 16h35 Le langage des animaux |
| 14h50 Un jour, un doc | 17h20 Invitation au voyage |
| 15h50 Un jour, un doc | 18h05 Invitation au voyage |
| 16h50 Un jour, un doc | 18h55 Le ciné-tourisme à l'assaut de la Suisse |
| 17h30 Un jour, un doc | 19h30 Le dessous des images |
| 18h35 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac | Abbé Pierre : faut-il tirer une croix sur son image ? |
| 19h40 Météo | 19h45 Arte journal |
| 19h45 Le 19.45 | 20h05 28 minutes |
| 20h35 Scènes de ménages | 20h55 La Passagère |
| 21h10 La France a un incroyable talent | 22h30 L'écrivain et l'assassin |
| 22h10 La France a un incroyable talent | 23h25 Un bonheur fragile : Une famille se réinvente |
| 23h20 La France a un incroyable talent, ça continue | 00h00 Inside Zaporijjia : Une centrale nucléaire dans la guerre |
| 01h10 Arnaques ! | 00h55 Tracks East |
| 03h10 Programmes de la nuit | 01h30 Syrie : Les dessous du conflit |



21h10

ESPRITS CRIMINELS



Alors que Jade est en cavale, le BAU continue de rassembler les pièces du puzzle reliant les victimes de Gold Star à Aida Limited et à son créateur, un certain Franck Church. La jeune femme a été rejointe dans sa cavale par une amie, Dana. Les deux fugitives s'en prennent à un policier lors d'un contrôle d'identité. Elles espèrent envoyer un message au BAU en agissant de la sorte. Ensuite, Jade et Dana suivent les traces de Voit jusqu'au cœur de la « conspiration ». L'exécution d'un mandat de perquisition par le BAU a des conséquences mortelles.

2

21h10

ÇA, C'EST PARIS !



L'actrice Monica Bellucci est finalement la nouvelle meneuse de revue du Tout-Paris. Grâce à elle, le futur spectacle, intitulé « Encore ! », affiche déjà complet. Malheureusement, la star italienne regrette vite d'avoir accepté le poste. Avec la complicité d'Adrien, elle fait tout pour parvenir à quitter la revue, quitte à s'inventer des phobies. Comprenant qu'elle veut quitter le navire, Gaspard se met en tête de la piéger. De son côté, Justine quitte Joigny pour se rendre au Tout-Paris où Adrien débute les auditions pour trouver sa première danseuse.



20h50

LA PASSAGÈRE



Chiara vit sur une île de la côte atlantique, endroit où son mari Antoine a grandi. Ensemble, ils forment un couple très heureux et profondément amoureux. Elle a même appris le métier d'Antoine, la pêche, et travaille régulièrement à ses côtés depuis désormais vingt ans. L'arrivée sur l'île de Maxence, un nouvel apprenti, va bousculer l'équilibre de leur relation, ainsi que les certitudes de Chiara.

Acteur : Cécile de France (Chiara), Félix Lefebvre (Maxence), Grégoire Monsaignon (Antoine Saint-Jean), Imane Laurence (Océane), Jean-Pierre Couton (Tony).



ORAN
17 | 07

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h03
05h50
68%
26 km/h

Alger	☀️	14-07
Constantine	☀️	14-02
Annaba	☀️	18-07
Ouargla	☀️	19-06
Mostaganem	☀️	17-09
Béchar	☀️	17 -06

Palestine occupée

Plus de 100 colons sionistes envahissent la Mosquée d'Al-Aqsa

Plus de 100 colons sionistes se sont introduits mardi dans la Mosquée Al-Aqsa sous une haute escorte des forces de l'occupation sioniste, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa, citant des témoins. Les mêmes sources ont indiqué que pas moins de 113 colons sionistes ont pris d'assaut la Mosquée sainte, et ont effectué des actes de provocation dans les esplanades d'Al-Aqsa et exécuté des rituels talmudiques. Les forces d'occupation ont intensifié leurs mesures arbitraires, entravant l'entrée des Palestiniens dans la vieille ville ou dans la mosquée Al-Aqsa, notamment depuis le début de l'agression sioniste massive contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, le 7 octobre 2023. Troisième lieu le plus saint de l'Islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de police sionistes, visant à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle et culturelle de la ville sainte.

Ministre palestinien Ahmed Assaf

Appel aux médias arabes à continuer à dénoncer les crimes sionistes

Le superviseur général des médias officiels palestiniens, le ministre Ahmed Assaf, a appelé les médias arabes à continuer à dénoncer les crimes que commet l'entité sioniste depuis plus d'un an contre la bande de Ghaza et dans les territoires palestiniens occupés. Dans un discours lundi devant la réunion de la 20ème session ordinaire du Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de l'Information, tenue dans la capitale émiratie, Abou Dhabi, le ministre Assaf a souligné "la nécessité de continuer à dénoncer les crimes de l'occupation (sioniste) contre le peuple palestinien, en particulier contre les journalistes palestiniens", notant que l'occupation "a tué plus de 190 journalistes au cours de l'agression en cours contre Ghaza", depuis le 7 octobre 2023. En outre, le ministre palestinien a appelé à "la nécessité de travailler avec les organisations internationales compétentes afin de tenir l'occupant responsable de ses crimes contre le peuple palestinien, en particulier contre les journalistes". Il a par ailleurs informé les participants à la réunion de la 20ème session ordinaire du Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de l'Information des derniers développements sur le terrain à la lumière du génocide continu perpétré par l'occupant dans la bande de Ghaza, qui a provoqué le martyre de près de 50.000 citoyens palestiniens et blessé plus de 106.000 autres. Il a évoqué l'escalade sioniste en Cisjordanie occupée y compris dans la ville sainte d'El-Qods, notamment les crimes des colons, la poursuite des massacres et des raids contre les villes, villages, et camps palestiniens, ainsi que l'expansion coloniale. Le ministre Assaf a aussi évoqué les violations de l'occupation sioniste contre les médias palestiniens, soulignant que "ces crimes ne l'empêcheront pas de continuer à diffuser son message national et à transmettre la voix de notre peuple palestinien partout dans le monde". Il a "plaidé pour que la question palestinienne soit présente dans les médias arabes pour dénoncer les crimes de l'occupation contre le peuple palestinien".

Syrie

Mohammad al-Bachir nommé chef d'un gouvernement provisoire

Des explosions ont retenti ce mardi 10 décembre à l'aube dans la capitale syrienne Damas. L'Observatoire syrien des droits de l'homme a fait état de quelque 250 raids israéliens sur la Syrie depuis la chute du président Bachar al-Assad, dimanche. Selon l'ONG, qui s'appuie sur un vaste réseau de sources à travers la Syrie, Israël cible depuis dimanche les principales installations militaires syriennes à travers le pays dans le but de les détruire. Les troupes israéliennes se trouveraient à environ 25 kilomètres au sud-ouest de la capitale Damas, selon deux sources de sécurité régionales et une source syrienne. Elles auraient atteint Qatana, à dix kilomètres en territoire syrien, à l'est de la zone démilitarisée qui sépare le plateau du Golan occupé par Israël de la Syrie. L'armée israélienne dément de son côté que les forces israéliennes ont pénétré en territoire syrien au-delà de la zone tampon. Des rebelles syriens ont par ailleurs déclaré avoir trouvé lundi une quarantaine de corps portant des traces de torture dans la morgue d'un hôpital près de Damas, entassés dans des sacs mortuaires. Les rebelles qui ont pris le contrôle du gouvernement en Syrie vont publier une liste "des plus hauts responsables impliqués dans des tortures contre le peuple", a annoncé mardi leur commandant, Ahmed al-Chareh. Les rebelles qui ont pris le pouvoir à Damas ont nommé un chef de gouvernement transitoire, Mohammad al-Bachir, qui assurera ses fonctions jusqu'au 1er mars 2025, a annoncé un



communiqué officiel diffusé par la télévision. Mohammad al-Bachir dirigeait jusqu'à présent le "Gouvernement de salut" du bastion rebelle d'Idlib, dans le nord-ouest de la Syrie. Le Qatar est en contact avec le groupe islamiste radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS), fer de lance de l'offensive rebelle qui a fait tomber Bachar al-Assad en Syrie, a affirmé mardi à l'AFP un responsable proche des discussions. "Les Qataris ont établi le premier canal de communication avec HTS. Les contacts entre le HTS et les diplomates qataris devraient se poursuivre dans les prochaines 24 heures avec al-Bachir", a affirmé ce responsable sous

couvert d'anonymat, en parlant de Mohammad al-Bachir, pressenti pour diriger le gouvernement de transition. Le pays du Golfe, qui avait soutenu en 2011 le soulèvement contre le gouvernement syrien qui a tourné à la guerre civile, est resté critique de Damas et n'a pas renoué avec lui comme l'ont fait plusieurs pays arabes en 2023. Le dirigeant syrien, au pouvoir depuis 2000, a été renversé dimanche à la suite d'une offensive fulgurante des rebelles menés par HTS. "Les discussions avec HTS et d'autres portent sur la nécessité (...) de maintenir le calme et de préserver les institutions publiques syriennes pendant la période de transition", a indiqué le responsable.

Génocide à Ghaza

Le rapport accablant d'Amnesty International

Depuis l'attaque du 7 octobre 2023 qui a marqué une nouvelle étape dans le conflit israélo-palestinien, médias et politiques ont du mal à s'accorder sur la réalité de la situation. Le 14 juin 2024, par exemple, l'historien Didier Epelbaum expliquait dans une tribune publiée sur le site de Marianne que, pour lui, il était possible de parler "À Ghaza, [de] la plus infecte des guerres mais pas un génocide". Sur la scène politique nationale, peu de personnalités ont affirmé que la situation Ghazaouie relevait du génocide. Le 5 décembre 2024, Amnesty International a rendu public un rapport de près de 300 pages. Et le verdict est sans appel... Parmi toutes les ONG humanitaires opérant à travers le monde, Amnesty International est incontestablement l'une des plus connues et reconnues. Ses alertes sur les différents conflits et dangers à travers le monde sont étroitement surveillées et prises au sérieux. C'est pour cette raison que le nouveau rapport de l'ONG, intitulé "Nous avons l'impression d'être des sous-humains", était important pour tenter de mettre au clair certaines choses autour du conflit entre Israël et Palestine. Ces 300 pages exposent donc la réalité de la situation à Ghaza et les conséquences qui s'imposent. Il y a quelques jours, la secrétaire générale de l'ONG, Agnès Cal-



lamard, a donné une conférence de presse à La Haye. Selon elle, comme l'a relaté un article de Mediapart du 5 décembre 2024: "Nos conclusions accablantes doivent sonner comme un signal d'alarme pour la communauté internationale: il s'agit d'un génocide, qui doit cesser immédiatement". Pour rappel, toutes les grandes instances internationales définissent le génocide comme un acte "commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou reli-

gieux". Une déclaration qui est loin d'être anodine car Amnesty International est la première ONG humanitaire du monde à utiliser ce mot pour définir ce qui se passe à Ghaza. Toujours d'après Mediapart, Amnesty International reproche la «résistance», «surtout parmi les autres États», à parvenir à cette conclusion. L'heure est-elle enfin venue pour tous les pays de reconnaître qu'Israël abuse de son droit de se défendre ? Il vaudrait mieux car il sera bien difficile de ne pas paraître complice le cas échéant...